

RAPPORT D'ACTIVITÉ

SION : LES ROCHERS 1 ET 2 TU11-12-13

Campagnes novembre 2011 - juin 2012
et janvier - mai 2013



François Mariéthoz

Sion, novembre 2014

RAPPORT D'ACTIVITÉ

**SION, LES ROCHERS 1 ET 2
TU11-12-13**

FRANÇOIS MARIÉTHOZ

Sion, novembre 2014

Rue de Loèche 11
CH-1950 Sion



Archéologie et
Recherches
Interdisciplinaires dans les
Alpes

Couverture : Vue de détail de la ceinture de la tombe T131, 2012
Crédit photographique : ARIA S.A.
Mise en page : ARIA S.A.

SOMMAIRE

1. FICHE TECHNIQUE	5
2. CHRONIQUE DES FOUILLES	7
3. LA STRATIGRAPHIE ET LES OCCUPATIONS	17
• Stratigraphie générale	17
• Principales phases d'occupation	19
4. LA NÉCROPOLE.	23
• Les monuments funéraires de la zone 6	23
• Les sépultures de la zone 6	25
• Les monuments funéraires des zones 7 et 10	34
• Les sépultures de la zone 7	36
• Monument et sépultures de la zone II	40
• Des tombes du Second âge du Fer	43
5. UN MUR D'ÉPOQUE CELTIQUE	46
ANNEXES	48
1. Tableau de synthèse des tombes	
2. Liste des plans	
3. Liste des échantillons	
4. Liste du mobilier	

I. FICHE TECHNIQUE

Commune : Sion

Lieu-dit : rue de Loèche 14-16

Chantier : Immeuble «Les Rochers 1 et 2», parcelles n° 11335 et 1452

Coordonnées : CNS 1306, point central 594'120 / 120'670, alt. 538 m

Altitude moyenne des vestiges : 536 m.

Surface totale des parcelles : env. 3850 m²

Surface détruite : env. 2200 m²

Surface explorée : env. 600 m²

Surface étudiée : env. 420 m²

Date des travaux : 24 novembre 2011 - 29 juin 2012, 7 janvier - 31 mai 2013

Equipe de fouille : François Mariéthoz (archéologue - direction de chantier), Claire Epiney-Nicoud, Anne-Lyse Gentizon, Gabriele Giozza, Marc Haller (archéologues), Flamur Dalloshi (technicien), Urs Mischler, Bayram Murati, Patrick Zimmerlin (fouilleurs qualifiés), Miguel Alvares, Niadzi Amedoski, Sabrina Délèze, Ahmed El Ward, Frédéric Favre, Ricardo Gomes et Laurent Müller (fouilleurs).

LA NÉCROPOLE DE DON BOSCO : DONNÉES ACTUALISÉES

Dimension totale estimée : ellipse 200 x 50 m, 8'000 à 9'000 m², grand axe nord-sud et prolongement au sud-est dans un axe sud-ouest - nord-est.

Fouille TUII-13 :

Surface étudiée : 220 m² nouveaux entièrement fouillés

Structures funéraires : 7 tumuli observés, 5 entièrement fouillés;

24 fosses de tombes observées, 19 entièrement fouillées

Total nécropole 1999-2013 :

Surface conservée étudiée : 770 m² entièrement fouillés, 160 m² fouillés partiellement

Structures tumulaires reconnues : 39 tumuli

Structures tumulaires fouillées : 27 complètement et 10 partiellement

Tombes attestées : 100 tombes, 92 inhumations et 8 incinérations

Tombes fouillées : 89 tombes, 82 inhumations et 7 incinérations

Corpus d'étude disponible à fin 2010 : 27 tumuli et 89 tombes

Corpus mobilier des tombes (selon observations de terrain) :

19 récipients céramique,

4 paires de boucles d'oreille,

23 colliers ou torques,

99 bracelets,

21 ceintures avec crochet, 6 anneaux de ceinture,

11 anneaux de cheville,

15 épingles, 28 fibules.

RAPPORTS PRÉCÉDENTS

Curdy, P., Favre, S., Giozza, G. & Mottet, M. 1999. Sion - Don Bosco (juillet, septembre et octobre 1999). Rapport d'activité, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Giozza, G. & Mottet, M. 2000. Sion - Don Bosco (sept. 2000). Rapport d'activité, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Giozza, G. & Mottet, M. 2002. Sion - Don Bosco (juin-octobre 2001). Rapport d'activité, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Benkert, A., Curdy, P., Mariéthoz, F., Giozza, G. & Mottet, M. 2002. Sion - Don Bosco. Bilan des interventions 1999 à 2001, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Giozza, G. 2002. Sion - Don Bosco (août 2002). Rapport d'activité, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Mariéthoz, F. 2003. Sion - Don Bosco, mai 2003. Rapport d'activité, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Mariéthoz, F. 2011. Sion - La nécropole de Don Bosco 2007-2010. Rapport d'activité, ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

Paccolat, O. 2012. Sion (TU09). Immeuble «Les Tonneliers». Bilan de l'avancement de l'étude (état octobre 2012). Rapport TERA sàrl, Sion.

Mariéthoz, F. 2013. Sion, les Tonneliers, TU09, «Tunnel 24». Rapport d'activité. ARIA S.A., Archéologie et Recherches Interdisciplinaires dans les Alpes, Sion.

PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

17.04.2012, visite du site et conférence de presse, M. Jacques Melly, chef du DTEE, état du Valais.

10.12.2012, séminaire sur l'âge du Fer en Valais, UMR 7044, université de Strasbourg.

PUBLICATIONS

Mariéthoz, F. 2010. Les tumuli hallstattiens de Don Bosco à Sion en Valais (CH). *Bulletin d'études préhistoriques et archéologiques alpines*, XXI, 2010, 337-343 (Actes du XIIème colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, 2-4 octobre 2009, Yenne, Savoie).

Chroniques des fouilles :

Vallesia LXVI, 2011, 427; LXVII. sous presse; LXVIII, à paraître.
Annuaire d'Archéologie Suisse 96, 2013, 187; 97, à paraître.

2. CHRONIQUE DES FOUILLES

Le projet de construction de la résidence Les Rochers se compose de deux immeubles sur un parking souterrain occupant l'ensemble des parcelles voisines de l'immeuble Les Tonneliers, sur son flanc est. La construction de ce dernier avait donné lieu à une importante campagne de fouilles archéologiques en 2009, révélant non seulement une extension au sud de la rue de Loèche de la nécropole tumulaire hallstattienne de Don Bosco, mais également d'une nécropole à incinérations d'époque romaine et de bâtiments et sépultures du haut Moyen Âge. L'extension des nécropoles à l'est était déjà assurée par la présence d'un monument funéraire et de sépulture en limite de parcelle et en partie sous le mur qui sépare les parcelles.

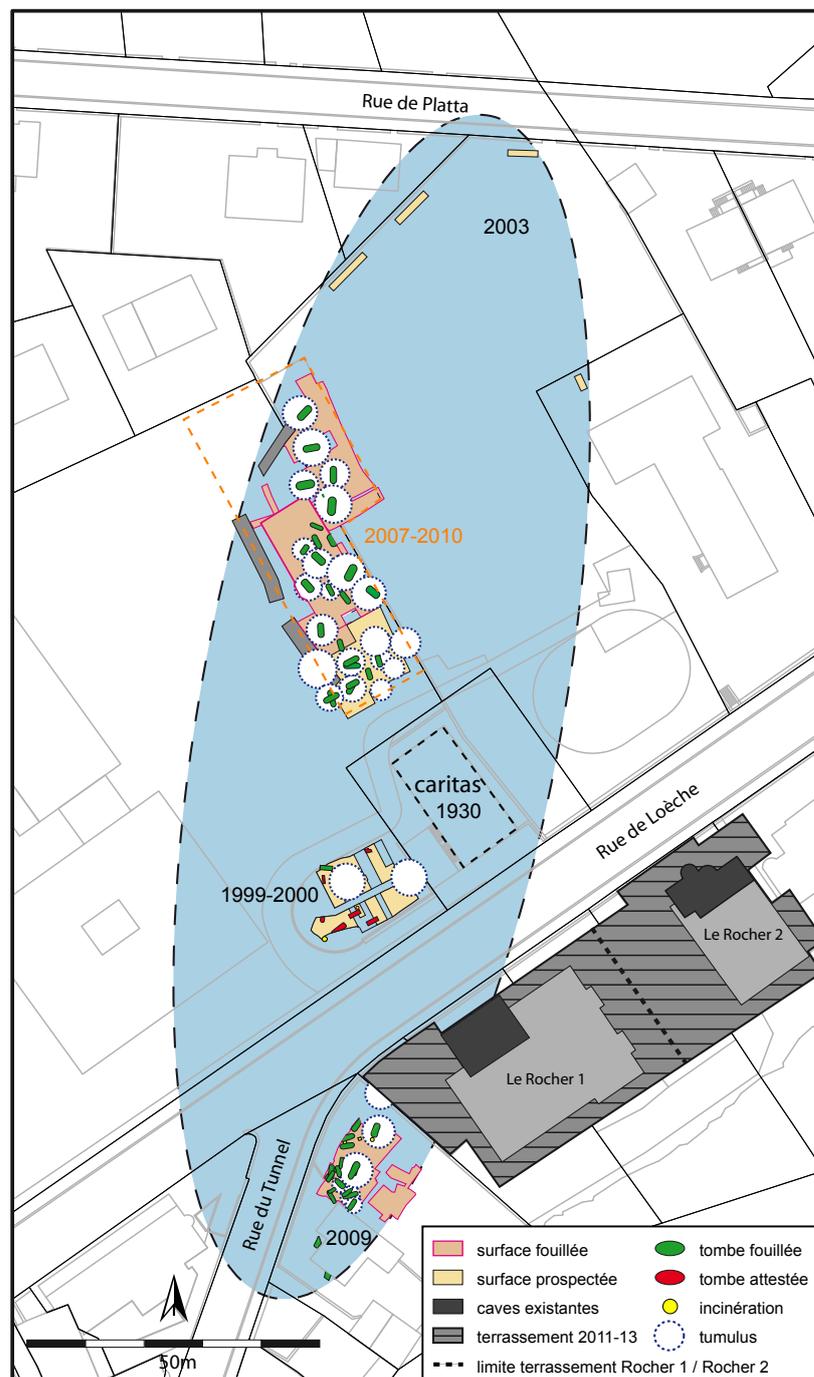


Fig. 1 – Sion, Les Rochers (TU11-13). Plan de situation du projet de construction et relations avec la nécropole de Don Bosco dont l'extension supposée en 2010 est représentée par l'ellipse bleue.

Des sondages archéologiques (SD1 et SD2) précédant la construction de l'immeuble Le Rocher 1, à la rue de Loèche 14, ont été menés en février 2011. Situés sur la partie est de la parcelle, ils ont montré la présence de niveaux d'époque romaine, probablement liés à la nécropole fouillée en 2009 sur la parcelle voisine (immeuble Les Tonneliers, TU09). En octobre, une tranchée technique a été creusée dans l'angle nord-ouest de la parcelle, le long du mur bordant la rue de Loèche. Dans la coupe sud de la tranchée sont apparues trois sépultures et des aménagements attribués à la nécropole de Don Bosco. Plus surprenant, une tranchée creusée à l'extrémité est de la parcelle a mis au jour au moins un tumulus, montrant que la nécropole est probablement plus étendue dans l'axe est-ouest que nous l'avions supposé jusqu'à présent ainsi que des foyers et des niveaux d'occupations protohistoriques, probablement contemporains de ceux mis au jour à l'angle sud-ouest des fouilles de 2009 (Bronze récent jusqu'à La Tène). Enfin, les deux citernes (C1 et C2) à mazout de l'ancienne villa ont été retirées, les profils analysés de même que les profils sud et est de la cave de la villa.

Fig. 2 – Sion, Le Rocher 1. Plan de situation des sondages de prospection réalisés en prévision de la première étape de construction.

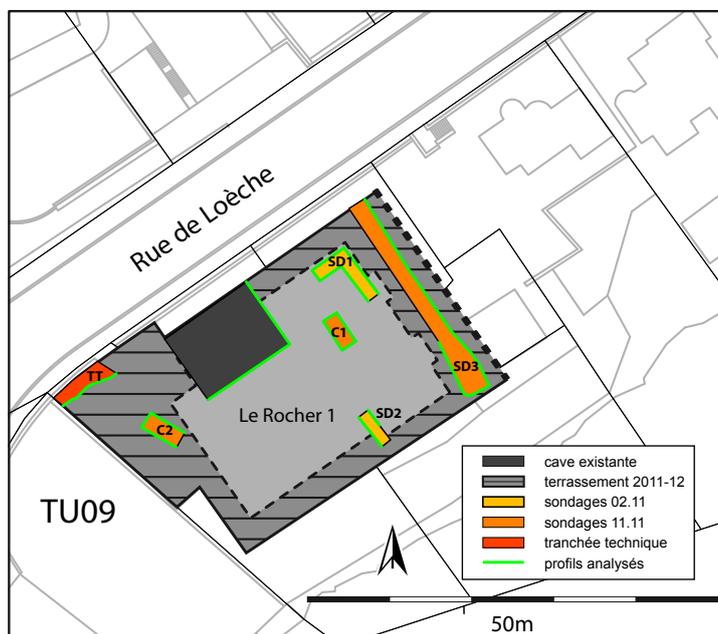


Fig. 3 – Sion, Le Rocher 1. Plan de situation des secteurs ayant livré des vestiges archéologiques lors des sondages de prospection pour la première étape de construction.



Afin de pouvoir commencer les travaux durant l'hiver, une tente chauffée a été installée sur le premier secteur de fouille, au nord-ouest de la parcelle. Nous remercions les promoteurs (Promotion Le Rocher), et plus particulièrement Mlle Joss Léger, d'avoir accepté de prendre à leur charge le surcoût occasionné par la location cette installation. Bien que le travail à la lumière naturelle et à des températures plus clémentes soit plus rentable, cet aménagement nous a permis de respecter le délai-cadre de l'intervention archéologique. Tout au long des différentes interventions menées sur les parcelles concernées par cette nouvelle construction, nous avons gardé d'excellents rapports avec les promoteurs et avec les architectes du projet, Ms Xavier Chavaz et Bruno Bonnaz.

Pour homogénéiser la documentation, nous avons choisi de poursuivre le même carroyage et la même numérotation adoptés sur le chantier TU09, soit une numérotation continue des tombes (dès T130), des tumuli (en lettres grecques), des secteurs de fouille, du mobilier, des échantillons, des plans et des unités de terrain pour toute la partie située au sud de la rue de Loèche. Pour rappel, les tumuli portent des lettres alphabétiques (A à Z) et les tombes sont numérotées dès T1 (à T48 pour l'instant) sur le reste de la nécropole au nord de la rue de Loèche, chantier «Don Bosco».

Les fouilles, débutées fin novembre 2011, après des travaux mécanisés de déblaiement des niveaux supérieurs et le montage de la tente, se sont tout d'abord concentrées sur la partie nord-ouest de la parcelle, en limite des fouilles de 2009 du chantier Tunnel 24. Elles ont rapidement révélé la présence de trois tumuli (θ , ι et κ , *thêta*, *iota* et *kappa*). Le premier, θ , avait déjà été partiellement observé lors des travaux de soutènement du mur entre les deux parcelles lors de la fin du terrassement de l'immeuble Les Tonneliers en septembre 2009. Les trois tumuli ne se recouvrant pas, plusieurs témoins ont été gardés entre les monuments pour essayer d'en établir la chronologie par la stratigraphie. Après l'étude des trois monuments et des couches contemporaines environnantes, les empreintes d'une structure circulaire plus ancienne et de plusieurs fosses de tombes sont apparues sous les tumuli, attestant d'une première phase d'utilisation du secteur qui sera attribuée, grâce au riche mobilier découvert dans les tombes, à une phase tardive du Bronze final.

En raison de la place occupée par les montants de la tente, la fouille des inhumations situées en limite nord du secteur, dans la coupe de la tranchée technique ne sera effectuée qu'en mars-avril et les dernières, le long du mur à l'extrémité ouest, non menacées par la construction du bâtiment, mais seulement par les aménagements extérieurs, dès mai 2012.



Fig. 4 – Sion, Le Rocher 1. Plan de situation des tentes et des zones de fouille de décembre 2011 à février 2012 avec localisation des tumuli et des fosses de tombes hallstattiens (noir), Bronze final (rouge).

La tente est démontée fin février et un nouveau secteur de fouille est ouvert à l'extrémité est de la parcelle où un sondage avait révélé l'emplacement d'un ou plusieurs nouveaux monuments funéraires. Un toit sur échafaudage a été construit pour permettre la poursuite de la fouille même durant les périodes de fortes pluies printanières.



Fig. 5 – Sion, Le Rocher 1. Vue de la zone 8 en cours de fouille devant la toiture sur échafaudage qui protège la zone 7.

La fouille de ce nouveau secteur, la zone 7, débute mi-mars. Très vite apparaissent deux structures tumulaires (μ et ν , mu et nu). Un troisième empierrement, considéré lors des sondages comme un tertre funéraire, se révèle être un ensemble de pierres déposées dans un petit fossé le long d'une construction d'époque historique que l'on devine à l'extrémité est du secteur de fouille et qui apparaîtra plus clairement lors du relevé du profil est du secteur 7. Après cinq décapages dans la masse des tumuli, les tombes sont fouillées et documentées, de même que les rigoles d'implantation des cercles de dalles des monuments. Plusieurs dalles apparaissent sous le tumulus, implantées dans une couche antérieure au monument, sans ordre apparent. Seule une petite surface de quelque 8 m² est dégagée autour de ces dalles, mais la fouille des niveaux associés n'apportera pas de mobilier permettant de dater cette phase ancienne. La coupe est de la zone 7 est nettoyée et photographiée à la fin de la fouille du secteur, mi-juin 2012. Elle sera analysée avant la seconde étape de la fouille en novembre 2012.



Fig. 6 – Sion, Le Rocher 1. Vue de la zone 7 au premier décapage. Deux tumuli apparaissent au sud de la zone (μ et ν). Un arc de cercle de gros blocs entoure le tumulus ν .

Parallèlement à la fouille de la zone 7 sont ouvertes la zone 8, début avril, puis la zone 9 au début du mois de mai. Un petit secteur de 20 m² environ est également dégagé sous les vestiges d'époque romaine fouillés durant l'hiver précédent qui livrera la tombe La Tène T141.



Fig. 7 – Sion, Le Rocher 1. Plan de situation des zones fouillées protohistoriques lors de la première étape de construction.

La zone 8 est un petit secteur d'environ 50 m² dépourvu de vestiges historiques où sont apparues de grandes dalles à plat lors du terrassement mécanique. Fouillée en 2 décapages, elle a livré des empreintes de trous de poteau et une rigole qui traverse la zone d'est en ouest. La présence d'une grande structure de la nécropole à incinérations romaine entre les secteurs 7 et 8 a empêché d'établir des relations strictes entre les vestiges de la nécropole hallstattienne et ces aménagements. En dehors de ces quelques structures, aucune couche archéologique n'est présente sur ce secteur.

La zone 9, située à l'extrémité sud-est de la zone terrassée pour l'immeuble Le Rocher 1, a été choisie d'une part pour contrôler les vestiges observés dans le sondage SD3 et pour déterminer le type et la chronologie des occupations au pied du rocher de la colline Saint-Georges, en comparaison avec les couches et foyers en fosses dégagés en 2009 à l'extrémité sud-ouest du chantier TU09. Ce secteur a livré des vestiges d'habitat, fosses, trous de poteau, aménagement de talus. Le mobilier récolté dans ces niveaux atteste d'une occupation de la fin du Second âge du Fer. Il n'a pas été possible de mener plus profondément les recherches, par manque de temps et de moyens.



Fig. 8 – Sion, Le Rocher 1. Vue de la zone 9 en cours de fouille, décapage 1. A droite, zone 7 et en arrière-plan en haut, toiture sur la fouille des incinérations romaines.

La fin du terrassement pour la construction du bâtiment le Rocher 1 commence début juin. Dès lors, les travaux archéologiques se concentrent sur la fin de la zone 7 et la reprise de la fouille à l'extrémité ouest de la parcelle en zone 6, soit les petits sec-

teurs hors de l'emprise directe du bâtiment. Les recherches se poursuivront jusqu'au 30 juin 2012.



Fig. 9 – Sion, Le Rocher 1. Vue générale du chantier, partie sud et est, à mi-juin 2012. Le terrassement est pratiquement terminé. Restent deux petits secteurs en cours de fouille, au premier plan contre le rocher (inhumations du Haut-Moyen-Âge, fouille Tera sàrl) et au centre de l'image, fin de la zone 7. Au fond, la petite villa blanche (16, rue de Loèche) fera place au bâtiment Le Rocher 2 dont on aperçoit les gabarits.



Fig. 10 – Sion, Le Rocher 1. Vue de la masse du tumulus ϑ dans la zone 6 au pied du mur qui sépare la parcelle fouillée en 2009 (TU09) du chantier le Rocher 1. Quelques dalles d'entourage apparaissent encore au sud-est, la partie nord-ouest a été documentée avant la construction d'un mur de soutènement.

Après une longue attente, des sondages pourront enfin être réalisés sur la seconde partie du projet, après la démolition de la villa du n° 16 de la rue de Loèche initiée en novembre 2012. Un premier mandat nous est confié pour l'étude de la coupe Est de la zone 7, des profils de la cave et de la citerne de la villa (C3) ainsi que pour la réalisation et l'analyse de deux sondages complémentaires (SD4 et SD5) sur la parcelle menacée.

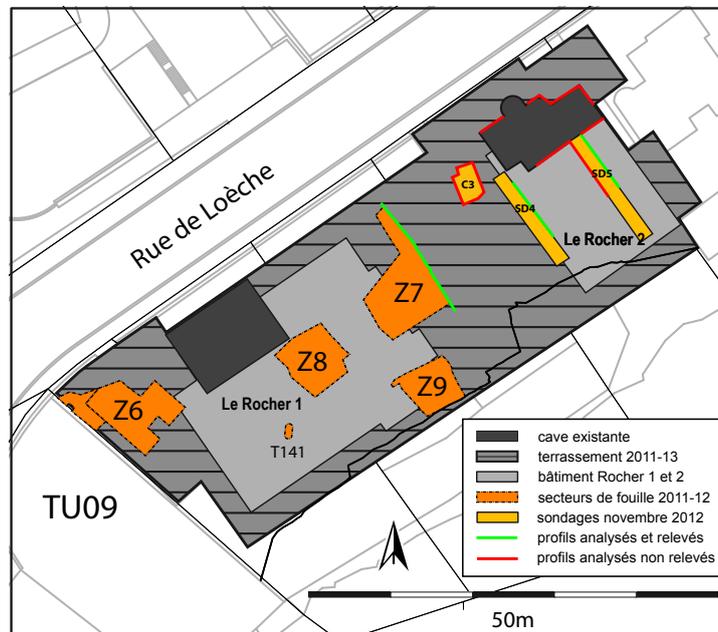


Fig. 11 – Sion, Le Rocher 2. Plan de situation des sondages de prospection et localisation des coupes analysées en prévision de la seconde étape de construction.

L'analyse de la coupe de la bordure est de la zone 7 confirme la présence d'une construction médiévale qui détruit partiellement les structures funéraires protohistoriques ainsi que les différentes insertions stratigraphiques, soit par ordre chronologique : implantations de dalles verticales avec présence en coupe de céramique Bronze final, construction du tumulus ν et de sa tombe centrale, inhumation secondaire, creusement d'un fossé, traces d'occupation d'époque romaine, construction d'un probable four à chaux.

L'observation des profils de la cave et de la fosse de la citerne de la villa n'apportent pas d'éléments à la compréhension générale du site, sinon d'un point de vue topographique et sédimentaire du substrat lors des différentes occupations. Aucun vestige archéologique n'y est découvert mais des couches potentiellement intéressantes reconnues.

Les sondages SD4 et SD5 révèlent par contre une extension de la nécropole hallstattienne jusqu'à l'extrémité est de la nouvelle parcelle explorée. Dans le profil est du sondage SD4 apparaît une structure tumulaire entourée d'un fossé. Le creusement du sondage, malgré une surveillance constante, n'avait pas mis au jour d'aménagement particulier de cette période et la structure n'a été reconnue que lors du nettoyage et de l'étude du profil. Par contre, à l'extrémité sud du sondage sont apparus des vestiges de construction d'époque historique. Dans le sondage SD5 apparaît tout au sud une inhumation médiévale. En remontant vers le nord, un nouveau monument tumulaire est découvert, également entouré d'un fossé. Cette fois, une fosse de tombe liée au tertre est observée, partiellement dans le sondage, mais dont subsiste également une partie dans le terrain en place. Le creusement du sondage est poursuivi jusqu'à l'apparition des dalles de couverture de la tombe. Les importantes chutes de neige et le froid glacial nous ont empêchés d'analyser les profils des deux sondages en détail dans la foulée. Ils ont été protégés, de même que le fond des sondages, et seront étudiés durant la campagne de fouille 2013.

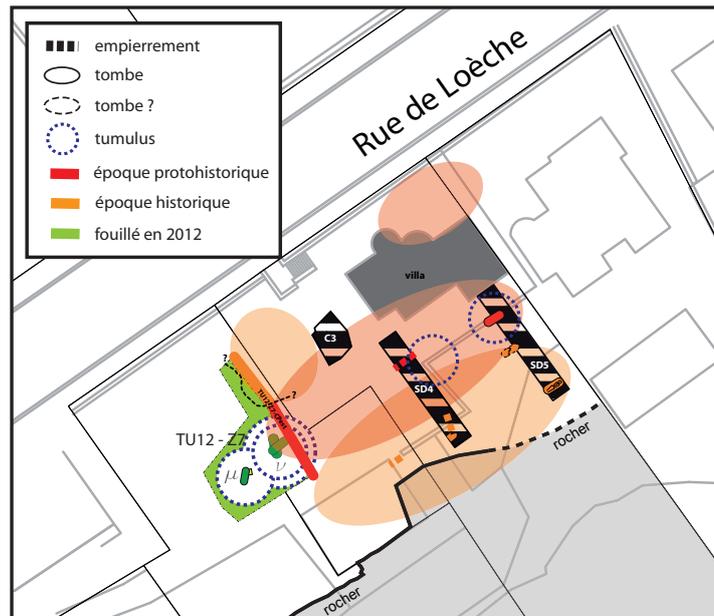


Fig. 12 – Sion, Le Rocher 2. Plan de situation des secteurs ayant livré des vestiges archéologiques lors des sondages de prospection pour la seconde étape de construction.

La campagne de fouille débute le 7 janvier 2013 après le montage d'une tente chauffée, à nouveau prise en charge par les promoteurs du projet de construction, sur la moitié ouest de la zone menacée (zone 10). Ce nouveau secteur est directement contigu à la zone 7 fouillée en 2012. Afin de faciliter son implantation et la suite des relevés, un nouveau carroyage est posé, parallèle aux façades des bâtiments. Afin d'assurer l'absence de confusion entre les deux carroyages, les mètres en X (lettres, BO à DH en 2011-2012) sont numérotés SA à TH. Les numérotations des secteurs, des plans, des couches, du mobilier et des échantillons suivent celles des fouilles précédentes.

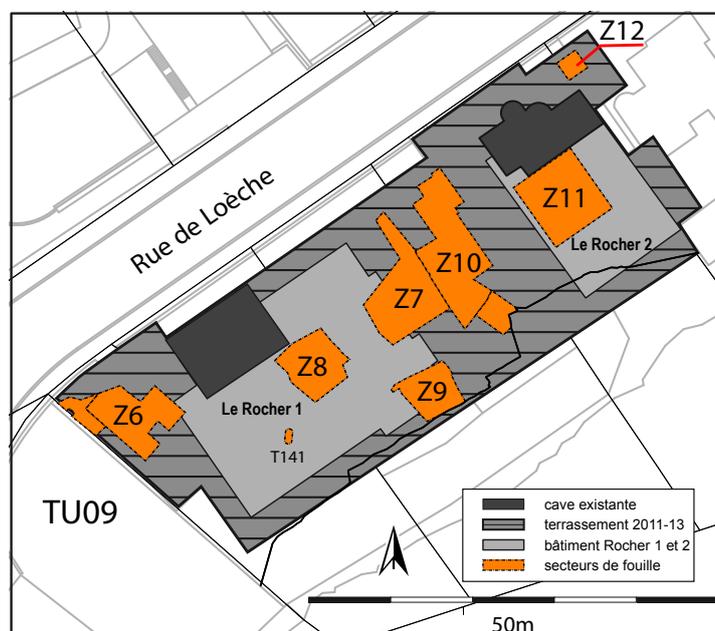


Fig. 13 – Sion, Le Rocher 2. Plan de situation des zones fouillées protohistoriques lors de première (Z6 à 9) et de la seconde étape de construction (Z10 à 12).

Dès le premier décapage apparaît un grand mur parallèle au fossé repéré en zone 7 durant la campagne de fouille 2012, également situé stratigraphiquement au-dessus des niveaux de la nécropole protohistorique et sous l'occupation d'époque romaine. La contemporanéité du mur et du fossé sera attestée en cours de fouille. Un petit secteur adjacent à la zone 10 sera ouvert en fin de campagne (fin mai 2013) pour étudier

les relations entre le mur et le rocher en place de la colline Saint-Georges au sud-est de la zone.



Fig. 14 – Sion, Le Rocher 2. Apparition du mur probablement d'époque celtique en zone 10 au premier décapage.

Une fois le mur étudié, la fouille s'est poursuivie dans les niveaux hallstattiens, découvrant une architecture très complexe du tertre funéraire ν déjà en grande partie analysé en 2012 sur la zone 7, avec deux cercles de dalles et deux cercles de gros blocs dans une succession terre - dalles - blocs - dalles - blocs, du centre vers l'extérieur.



Fig. 15 – Sion, Le Rocher 2. Au décapage 3 de la zone 10 apparaît sous le mur celtique la fin du tumulus ν déjà partiellement fouillé en 2012 sur la zone 7. Les entourages de blocs et de dalle externes ne sont pas encore visibles..

Sous le monument funéraire, une série de dalles complète l'aménagement partiellement observé en zone 7 à la fin de la fouille du secteur. L'ensemble des dalles permet de proposer une architecture du Bronze final avant la construction du tumulus ν . Aucune nouvelle sépulture n'est apparue dans ce secteur. La fouille de la zone 10 se termine à mi-mars, après dix décapages. Après le démontage de la tente, le 18 mars, le pré-terrassement de la partie est de la parcelle est réalisé mécaniquement, jusqu'au niveau d'apparition des vestiges protohistoriques, permettant de délimiter deux secteurs de fouille, les zones 11 et 12.

Les travaux de terrain reprennent le 8 avril après une nouvelle décision du SBMA permettant de poursuivre les fouilles sur la partie est de la construction du bâtiment «Le Rocher 2». Un premier décapage réalisé sur la zone 11, entre les sondages SD4 et SD5 montre que les structures funéraires observées dans les coupes des tranchées de sondage sont en fait une seule et même structure monumentale d'une longueur de plus de 12 m, assez étroite, de 2,5 à 3 m, bordée de part et d'autre d'un fossé d'environ 1 m de largeur. Afin de protéger le secteur de fouille et de permettre des travaux

durant les journées de fortes pluies printanières, un toit sur échafaudage est construit sur la zone II. L'étude du monument, des fossés et du terrain encaissant nécessitera cinq décapages et durera jusqu'à mi-mai, date à laquelle est entreprise la fouille de la sépulture située sous la structure monumentale ainsi que le relevé de détail de la coupe est du sondage SD5 en limite orientale de la fouille. La tombe (T153) a livré un intéressant mobilier attribuable au Bronze final.



Fig. 16 – Sion, Le Rocher 2. Vue du monument X au décapage 3 de la zone II. De part et d'autre de la structure apparaissent les deux fossés. Le dégagement de la fosse sépulcrale est en cours (au premier plan).

Parallèlement à la zone II, une sépulture reconnue lors du pré Terrassement en zone 12 a été fouillée et documentée. Il s'agit d'une inhumation en tronc d'arbre évidé disposée sous un important amas de gros blocs qui a livré du mobilier typique de La Tène ancienne (T152).



Fig. 17 – Sion, Le Rocher 2. Vue du premier niveau de l'amas de blocs déposé sur le cercueil de la tombe T152 (décapage 3 de la zone 12).

Après la fin de la campagne de fouille, le suivi du terrassement final, notamment à l'extrémité est du secteur, a montré que le monument se poursuit encore au-delà de la limite est de la parcelle. Sa longueur dépasse 15 m. Une sépulture à incinération d'époque romaine est également apparue dans le profil est du terrassement. Faute de temps, le contenu de la fosse a été entièrement prélevé et les sacs de prélèvement remis à l'entreprise TERA Sàrl pour tamisage et récupération du mobilier. Cette seconde sépulture à incinération reconnue en 2013, la première ayant été découverte et fouillée entre la zone II et le sondage SD4, montre que la nécropole romaine pourrait également se poursuivre à l'est. C'est finalement également le cas autant pour les vestiges protohistoriques que médiévaux.

3. LA STRATIGRAPHIE ET LES OCCUPATIONS

STRATIGRAPHIE GÉNÉRALE

Le corpus stratigraphique du site comprend plus de 230 m linéaires de coupes de terrain observées dont 76 ont été analysés finement durant la campagne de fouille, principalement des profils étudiés dans la partie occupée par la nécropole hallstattiennne et par le mur celtique. En l'absence d'étude sédimentologique de ces profils, nous ne pouvons que proposer une idée générale de l'évolution du site au cours du temps.



Fig. 18 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan de situation des sondages et des profils analysés en cours de fouille.

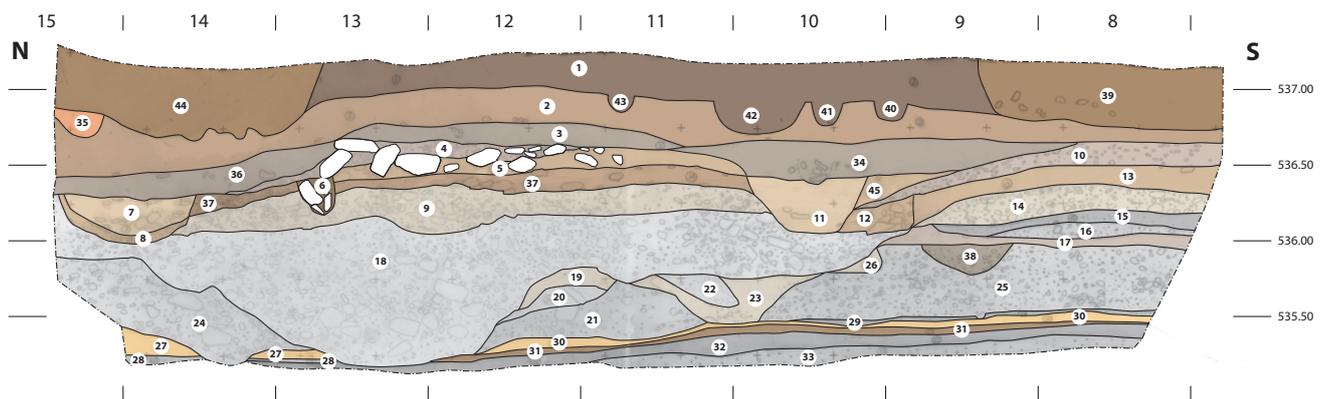


Fig. 19 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Relevé de la coupe Est du sondage SD4 (localisation voir fig. 11). Un monument apparaît (couches 5 et 4), bordé de dalles verticales au nord (couche 6). Il semble limité au nord (couches 7 et 8) et au sud (couche 11 et 45?) par deux petits fossés. Le monument est construit sur des niveaux d'alluvions grossières (couches 9, 18 et 24) alors que du côté sud, la séquence primitive se compose d'alternances de sables, d'alluvions et de limons.

De façon similaire au site des Tonneliers (TU09) situé à l'ouest des secteurs fouillés de 2011 à 2013 dans le cadre du projet Les Rochers, le site se développe sur des alluvions grossières probablement déposées par la Sionne lors d'importants débordements. Il semble cependant que la rivière ait retrouvé un état d'équilibre avant les premières occupations mises en évidence sur le terrain. Ainsi, des sédiments généralement fins se sont déposés durant la fin de l'âge du Bronze et les périodes historiques, jusqu'à l'époque actuelle. Les dépôts alluvionnaires, d'orientation nord à nord-ouest – sud à sud-est, semblent simplement se terminer à quelques mètres de la colline, contre une alternance de couches limoneuses et alluviales dont la genèse nous est actuellement inconnue. Les aménagements du Bronze final et la nécropole hallstattienne se développent sur les dépôts alluvionnaires mais les vestiges plus récents, occupation et mur celtique, nécropole à incinération romaine et sépultures du haut Moyen Âge, prendront place sur et dans les sédiments fins de comblement au sud des parcelles.



Fig. 20 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de l'angle nord-ouest du chantier au printemps 2012 avec les fosses de tombes dans le petit profil nord, les pierres de calage de l'entourage du tumulus ι et le tumulus ∂ dans le profil ouest.

PRINCIPALES PHASES D'OCCUPATION

Le chantier des Rochers présente l'une des occupations les plus étendues des diverses fouilles menées dans la nécropole de Don Bosco. Si les vestiges du Bronze moyen, découverts lors des travaux entrepris sur la parcelle voisine en 2009 avant la construction de l'immeuble «Les Tonneliers», ne sont pas attestés, on trouve par contre ici, à côté des vestiges du Bronze final et du Hallstatt, plusieurs éléments démontrant une occupation intense durant la période de La Tène, au second âge du Fer. Les niveaux attribués aux périodes historiques, nécropoles et occupations d'époques romaine et médiévale seront présentés dans un second rapport de fouille (Tera, à paraître).

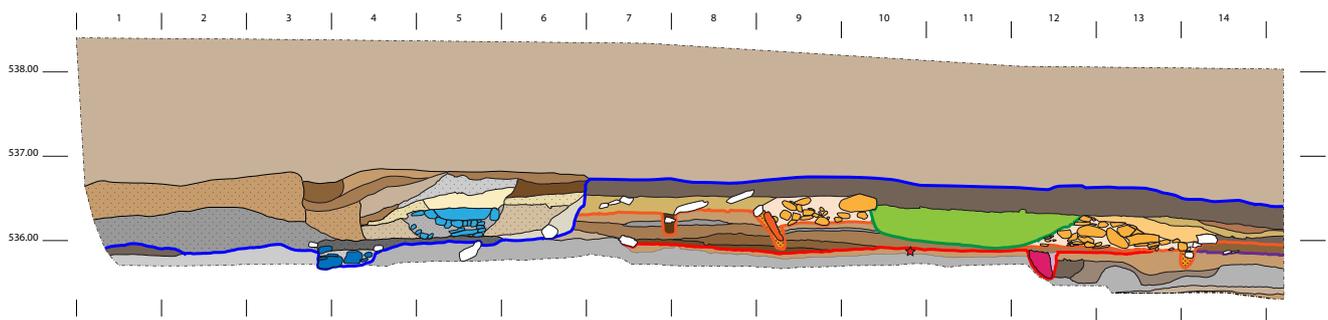


Fig. 21 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Relevé de la coupe Est du secteur 7 (localisation voir fig. 11). La phase d'occupation la plus ancienne, marquée par un trait rouge, est datée du Bronze final; elle regroupe trois monuments et six tombes. Durant le Hallstatt, cinq tumuli sont construits pour un total de treize tombes. Un des tumuli apparaît dans la coupe, niveau de sol et masse du monument marqués en orange. Le second âge du Fer est représenté par un fossé marqué en vert; il borde un mur qui se développe dans la partie est de la fouille. Trois tombes sont attribuées à La Tène. Enfin, les occupations d'époques historiques, marquées par le trait bleu, recouvrent ou perturbent les constructions anciennes.

Bronze final

La première phase d'occupation dans les parties fouillées du terrassement pour les bâtiments Les Rochers est datée du Bronze final. Il s'agit de trois monuments et de six tombes. L'attribution chronologique est basée d'une part sur l'insertion stratigraphique et d'autre part sur le mobilier découvert dans les couches et dans les tombes. Dans le secteur 6, à l'ouest de la parcelle, l'empreinte du monument funéraire λ a été observée sous les occupations hallstattiennes, autour de la tombe T136 dont le mobilier, semblable à celui d'une tombe découverte à la rue de Lausanne, est typique de la phase tardive du Bronze final. Deux autres sépultures, les tombes T134 et T139, contiennent également un ensemble mobilier attribué au Bronze final. Les tombes T137 et T138, bien que sans mobilier, ont la même insertion stratigraphique que les autres sépultures datées du Bronze final et peuvent aussi être attribuées à cette période.

Au centre de la parcelle, entre les secteurs 7 et 10, un ensemble de dalles non jointives forme le monument θ . Il est daté par son insertion stratigraphique, sous le tumulus ν , et par des fragments de céramique découverts dans le niveau de construction du monument. L'absence de vestige funéraire ne permet pas de le considérer comme un tumulus mais comme une structure de fonction indéterminée.

A l'est, deux monuments ont été observés dans les tranchées de sondages précédant la construction du bâtiment Le Rocher 2 fin 2012. Au cours de la campagne de fouille 2013, nous avons constaté qu'il s'agissait en fait d'un seul monument de forme très allongée dont l'extrémité ouest avait dû disparaître avec le creusement de la tranchée

de sondage SD4. Ce monument χ , entouré d'un petit fossé, recouvre la tombe T153 qui a livré du mobilier typique du Bronze final.

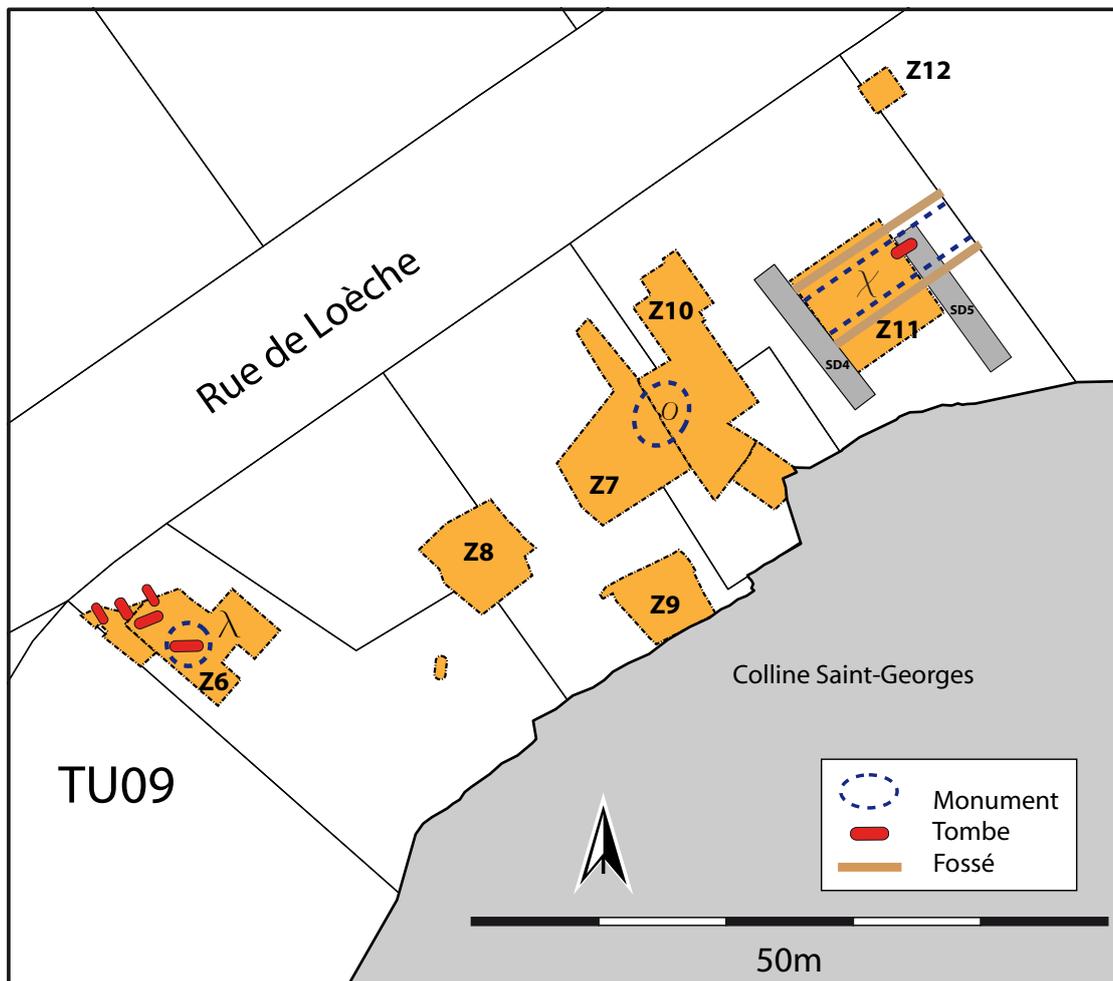


Fig. 22 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan de localisation schématique des monuments et des tombes attribués au Bronze final, avec secteurs de fouille 2011-2013 et emplacement des fouilles 2009 (TU09, immeuble «Les Tonneliers»).

Hallstatt

La nécropole est vraisemblablement utilisée sans interruption entre le Bronze final et le Hallstatt bien qu'on puisse observer, dans les secteurs fouillés de 2011 à 2013, une sédimentation entre ces deux périodes.

Au Premier âge du Fer, trois nouveaux tumuli sont construits dans la zone 6, probablement après la réouverture du monument λ pour le dépôt d'une seconde inhumation (T131). La chronologie de ces nouveaux tumuli n'a pas pu être clairement établie, ces derniers ne se recoupant pas. Deux d'entre eux, les monuments ι et κ (*iota* et *kappa*) contiennent deux sépultures (T130 et T133 sous le tumulus ι , T132 et T135 sous le tumulus κ). Dans le troisième, le tumulus ϑ (*thêta*) en partie observé en 2009 déjà à l'extrémité nord-est du chantier de la rue du Tunnel 24, cinq défunts ont été inhumés au Premier âge du Fer (T147 à T151), un sixième corps étant déposé durant la période de La Tène (T146, voir plus loin).

Dans les zones 7 et 10, au centre du secteur de fouille, deux tumuli juxtaposés ont été dégagés. Ces deux monuments sont distants de près de 40 m du groupe de tumuli

de la zone 6. Le plus ancien, le tumulus ν (*nu*), est un monument d'un diamètre de 7 m et d'architecture complexe. Il recouvre une inhumation centrale, orientée tête au nord, sans mobilier (T145). Une sépulture secondaire (T140) est déposée perpendiculairement à la tombe principale, tête à l'ouest. Elle sera partiellement détruite par le creusement d'un fossé au Second âge du Fer. Sous le second tertre, le tumulus μ (*mu*), une inhumation d'enfant sans mobilier (T143) recoupe une crémation déposée dans un petit coffre de dalles (T144). Deux fibules en fer ont été découvertes parmi les ossements brûlés.

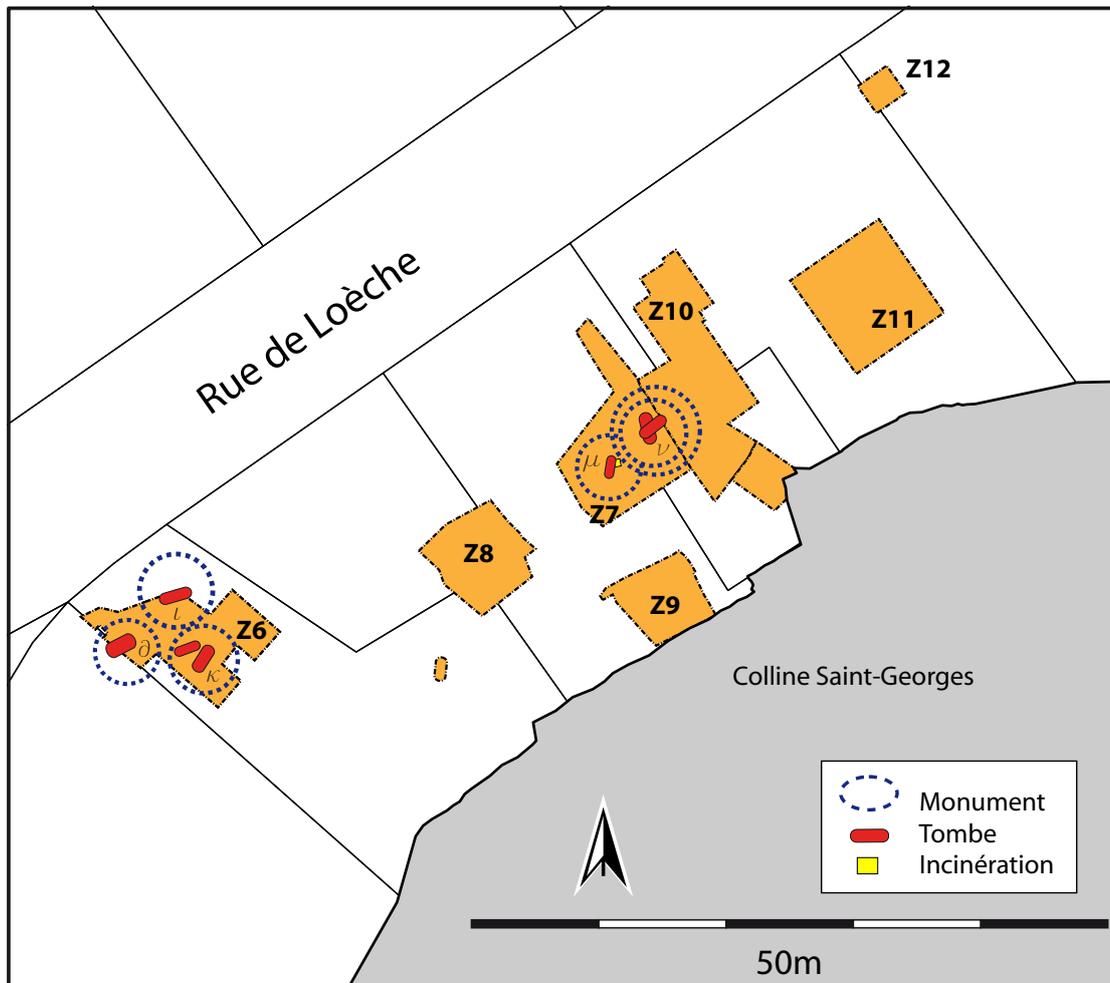


Fig. 23 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan de localisation schématique des monuments et des tombes attribués au Premier âge du Fer, avec secteurs de fouille 2011-2013 et emplacement des fouilles 2009 (TU09, immeuble «Les Tonneliers»).

La Tène

Les découvertes réalisées durant les fouilles 2011-2013 permettent d'attester une fréquentation, du moins sporadique, de la nécropole durant le Second âge du Fer. Dans la zone 6, la tombe T146, dernière inhumation dans le tumulus ν , est accompagnée d'une grande fibule en fer de schéma La Tène moyenne. Au sud de la zone 8, une seconde inhumation, la tombe T141, également attribuée à La Tène, dévoile la présence d'un bracelet en fer et d'un gallinacé déposé à côté du défunt. Enfin, à l'extrémité nord-est des fouilles dans la zone 12, la sépulture T152 est datée de La Tène B par son mobilier métallique.

Au-dessus du tumulus ν , un grand mur de forme polygonale, parallèle au fossé repéré en zone 7 durant la campagne de fouille 2012, s'étend du pied de la colline, au sud-ouest, jusqu'à l'extrémité nord de la parcelle explorée, sur plus de 25 m. D'une largeur de 1.2 m, il est conservé sur une hauteur de 0.3 à 0.5 m. La contemporanéité du mur et du fossé a pu être établie. Bien qu'on ne puisse pour l'instant avec certitude l'attribuer à la période de La Tène, il s'agit d'une construction antérieure à l'époque romaine et postérieure à la dernière inhumation dans le tumulus ν . On relèvera également la présence de quelques vestiges attribuables vraisemblablement à un habitat, aménagement de terrasse, trous de poteau, meule et mobilier céramique, dans la zone 9 fouillée en 2012.

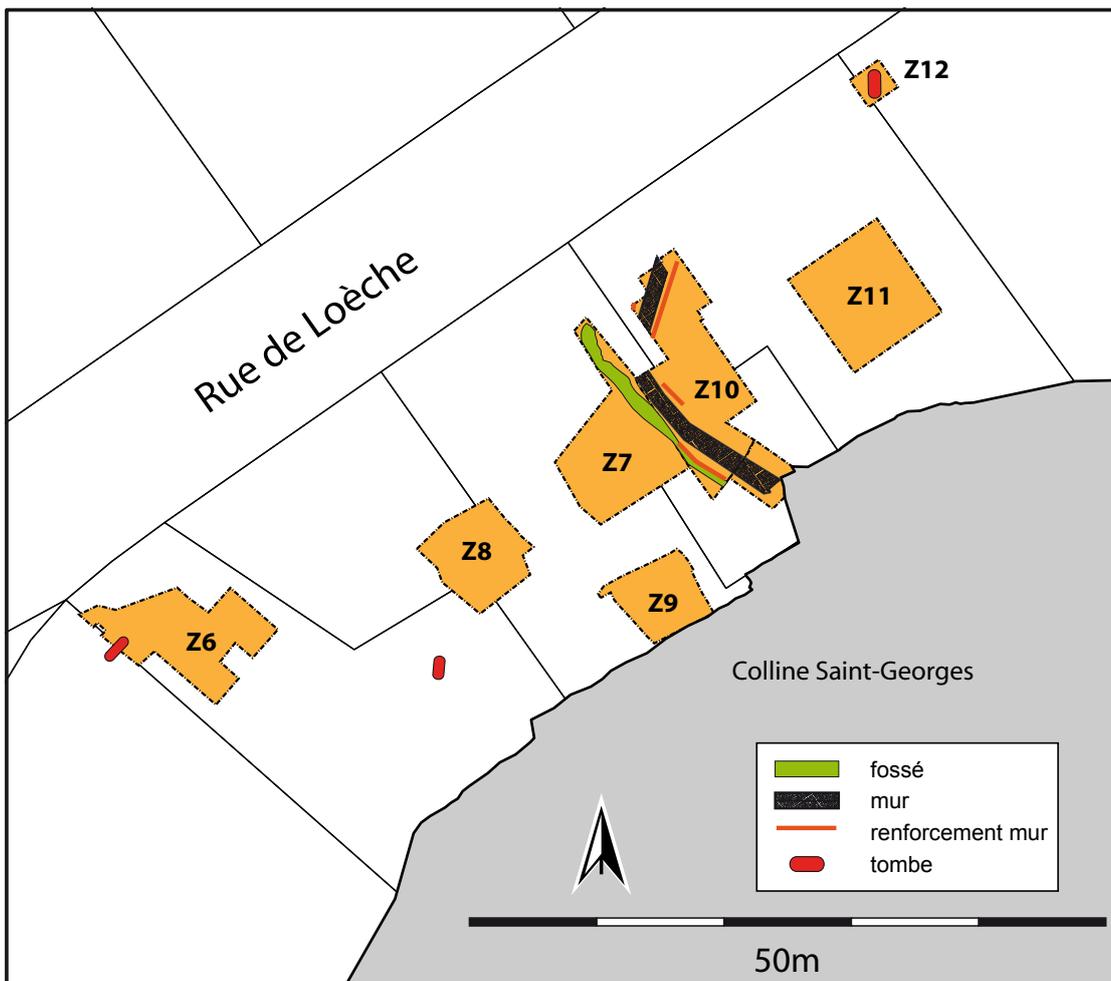


Fig. 24 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan de localisation schématique du mur avec fossé et des tombes attribués au Second âge du Fer, avec secteurs de fouille 2011-2013 et emplacement des fouilles 2009 (TU09, immeuble «Les Tonneliers»).

4. LA NÉCROPOLE

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES DE LA ZONE 6

Le tumulus ϑ (thêta)

Déjà repéré à l'extrémité est de la parcelle voisine en 2009 lors du terrassement final pour l'immeuble «Les Tonneliers» (TU09), le tumulus ϑ présente un diamètre de 4.8 m. Les parcelles étant séparées par un mur dont les fondations ont détruit une partie du monument, seule la moitié nord-est du tumulus a pu être étudiée. Il se compose d'un tertre de blocs alluvionnaires, entouré de dalles relativement peu profondément plantées et calées dans le sol en continu tout autour de la moitié étudiée du cairn. Les circonstances de la fouille nous ont contraints à séparer en trois étapes l'étude du monument et nous n'avons jamais pu observer la (demi)structure dans son ensemble. En raison de l'absence de recoupement entre les différents tumuli de la zone, il n'a pas été possible d'établir une chronologie relative des monuments funéraires.

Le tumulus est édifié au-dessus d'une première inhumation en cercueil de bois dans lequel le défunt est orienté tête à l'est (T151). Au-dessus, quatre individus, trois adultes et un adolescent, semblent disposés dans un même coffre de bois (T147 à T150). Le monument sera encore une fois utilisé pour une dernière sépulture, orientée comme toutes les autres tête à l'est (T146). Ce sujet porte une grande fibule en fer que l'on peut dater de La Tène moyenne.



Fig. 25 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Montage photographique de la moitié nord-est du tumulus. Le monument est limité en haut de l'image par le mur qui sépare la parcelle des fouilles 2009 (TU09, immeuble «Les Tonneliers», moitié de monument détruit) et celle des fouilles 2011-2012.

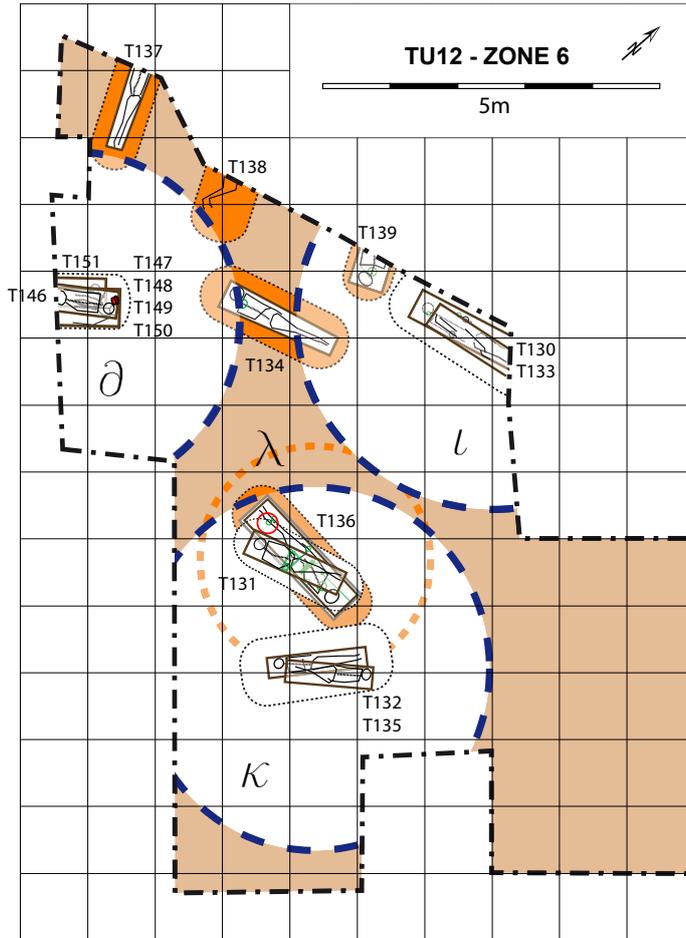


Fig. 26 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan de détail schématique de l'ensemble de la zone 6. La partie nord est détruite par des aménagements modernes. La fouille est limitée à l'ouest par un mur séparant la parcelle de celle fouillée en 2009. Au sud-ouest, la bande de terre entre la zone 6 et le mur n'a pas été étudiée. Les structures de la phase ancienne datée du Bronze final sont représentées en orange.

Fig. 27 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la zone 6 en cours de fouille (décapage 3). En haut, à droite, tumulus ϑ . A droite, tumulus l avec apparition de la fosse sépulcrale des tombes T130 et T133. Au centre et à gauche, tumulus κ avec apparition de l'empierrement dans la fosse sépulcrale des tombes T132 et T135. En bas à gauche, fosse de la citerne à mazout de la villa détruite.



Le tumulus ι (iota)

Le tumulus ι est en grande partie détruit par les aménagements modernes, mais son diamètre peut-être estimé à 6 m. Il est constitué d'un cairn de gros blocs alluvionnaire entouré de dalles profondément implantées dans le substrat. Près de la moitié des dalles a été arrachée mais il subsiste encore la rigole d'implantation avec de nombreuses pierres de calage. L'absence de recoupement entre les différents tumuli de la zone empêche d'établir une chronologie relative des monuments funéraires.

Par chance, la fosse sépulcrale centrale est en grande partie préservée. Un premier sujet, dont le squelette est presque totalement érodé, est inhumé dans un tronc évidé (T133). Le tumulus et la fosse sépulcrale sont rouverts pour le dépôt d'une seconde inhumation, orientée inversement (T130).

Le tumulus κ (kappa)

Le tumulus κ atteint un diamètre de 5,5 m. Il est bordé de dalles plantées verticalement, mais dont la plupart ont été arrachées. Le cairn se compose de gros blocs alluvionnaires en périphérie alors que le centre apparaît très perturbé et composé plutôt d'éléments de plus petite dimension et plus anguleux. En raison de l'absence de recoupement entre les différents tumuli, il n'est pas possible d'établir une chronologie relative fiable des tertres funéraires.

Le monument est édifié au-dessus d'une inhumation en coffre de bois à fond plat déposé au fond d'une fosse, tête orientée au sud-ouest (T135). Une seconde fosse est creusée vers le centre du monument, presque au même emplacement que la fosse principale, légèrement décalée au sud. Un coffre de bois de type indéterminé contenant un sujet orienté tête à l'est y est déposé (T132). Le squelette est en partie effondré dans le cercueil du premier inhumé, attestant d'un temps relativement court entre les deux dépôts funéraires.

Le monument λ (lambda)

Du monument λ ne subsistent que les éléments en creux, des fragments de rigole d'entourage peu profonde, comblée de limon d'un diamètre de 3,5 m dans laquelle se trouvaient encore quelques pierres de calage d'un entourage disparu. La rigole forme un cercle autour d'une fosse sépulcrale qui contenait un corps déposé dans un cercueil en tronc d'arbre évidé (T136).

LES SÉPULTURES DE LA ZONE 6

Ce chapitre est consacré à une description relativement sommaire du corpus des sépultures, dans leur ordre de numérotation sur le terrain. Pour chaque tombe est mentionné le lien avec un monument, la chronologie des dépôts, l'état de conservation des squelettes, le type de contenant et une présentation du mobilier tel qu'il a été observé lors de la fouille. La plupart des éléments de mobilier ont été plâtrés et congelés pour assurer une meilleure conservation des objets. A l'heure actuelle, aucun ensemble mobilier des fouilles du chantier «Les Rochers» n'a été restauré. En l'absence de données précises, nous proposons une datation large basée sur les premières observations des éléments de parure.

La tombe T130

La tombe T130 a été creusée dans le tumulus ι . Il s'agit d'une sépulture secondaire qui reprend *grosso modo* la fosse de la sépulture centrale du monument (T133). Seule la partie inférieure du corps est partiellement préservée, pieds, tibias et fibulas, patella, fémur, coxal et distum de l'avant bras gauches. La patella, le fémur et le coxal droits, ainsi que le reste du tronc, des membres supérieurs et le crâne, situés du côté est et nord, ont été détruits par des interventions modernes. Les os présents sont relativement bien conservés, mais les épiphyses souvent très érodées. Dans la partie préservée de la sépulture, aucun mobilier n'a été découvert.

La tombe T131

Inhumation secondaire dans le tumulus λ , la tombe T131 s'insère presque dans la même fosse que celle de la tombe centrale du monument (T136) dont l'orientation diffère de quelques degrés. Le défunt est déposé dans un tronc évidé. Une étude détaillée des aménagements de blocs qui recouvraient et entouraient le défunt permettra vraisemblablement d'attester la présence d'un coffre de dalle dans lequel le cercueil monoxyle a été disposé. Le corps est orienté tête à l'ouest, en sens inverse de celui de l'inhumation principale, les jambes croisées. Les bras, allongés le long du corps, portent chacun un bracelet massif en bronze décoré d'incisions. Le corps est paré d'une ceinture de cuir décorée de petits cabochons de bronze. Le dispositif de fermeture se compose d'une plaque de bronze portant des lignes incisées, terminée par un crochet qui pouvait se fermer, selon la taille, à deux petits anneaux de bronze fixés à l'autre extrémité de la ceinture. Une épingle, disposée à l'arrière du crâne, fermait probablement un linceul. En raison de la présence d'une seconde inhumation sous cette première, il a été décidé de ne pas risquer de perturber la tombe inférieure en préparant un bloc plâtré pour conserver l'intégralité de la ceinture. Seul le dispositif de fermeture a été prélevé.

Ce type de ceinture, fréquemment découvert dans la nécropole, est attribué au Premier âge du Fer.

Fig. 28 – Sion, Les Rochers 1 et 2.
 Vue partielle des aménagements de dalles de la tombe T131 (deuxième des trois décapages dans les dalles).



Fig. 29 – Sion, Les Rochers 1 et 2.
 Vue de la tombe T131 en cours de fouille. La ceinture n'est pas encore dégagée.





Fig. 30 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la ceinture de la tombe T131.



Fig. 31 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail du système de fixation de la ceinture de la tombe T131.

La tombe T132

La tombe T132 est la tombe secondaire du tumulus κ . La fosse est creusée vers le centre du monument, presque au même emplacement que la fosse principale (T135), légèrement décalée au sud. Le défunt est inhumé orienté tête à l'est. La disposition des ossements ne permet pas de restituer un contenant. En effet, le corps est déposé sur un lit de gros blocs qui recouvrait la tombe principale, alors que le cercueil de ce dernier est encore solide. Les membres inférieurs, le membre supérieur droit et le squelette axial se sont effondrés avec les blocs lors de la décomposition du cercueil de la tombe T135. Le temps séparant les deux inhumations est donc relativement court. La présence d'une fibule serpentiforme en bronze permet de dater l'inhumation secondaire, et probablement aussi la principale, au Hallstatt D.

La tombe T133

La tombe T133 est l'inhumation centrale du tumulus ι . Le sujet, dont le squelette est presque totalement érodé, est inhumé dans un tronc évidé, tête à l'ouest. Du point de vue squelettique, seul un fragment de diaphyse de fémur est conservé, à l'extrémité est de la partie de la fosse encore préservée (voir ci-dessus, tombe T130). Le défunt porte un collier de perles de verre, une fibule en bronze, deux paires de bracelets, l'une en lignite et l'autre en bronze, portés symétriquement ainsi qu'une ceinture probablement décorée de petits cabochons de bronze (à l'état de traces) à laquelle sont suspendus des crotales en bronze.



Fig. 32 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la tombe T133, avec bracelets en lignite et en bronze.



Fig. 33 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de détail des crotales de la tombe T131 avant prélèvement en bloc.

La tombe T134

La fosse de la tombe T134 est recoupée par la construction de deux tumuli du Premier âge du Fer. Le défunt est inhumé en décubitus dorsal dans un tronc d'arbre évidé recouvert de dalles horizontales, membres inférieurs et membre supérieur gauche allongés, membre supérieur droit fléchi avec la main droite entre le coude et le coxal gauche. Il porte au cou un torque massif lisse à extrémités enroulées et un collier composé de perles d'ambre ainsi que de spirales de bronze.

Par sa position stratigraphique et la présence du torque massif, cette tombe peut être datée de la fin du Bronze final.



Fig. 34 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la tombe T134, après démontage des dalles de couverture.



Fig. 35 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de détail du torque et des éléments de la parure de cou de la tombe T134.



Fig. 36 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de détail d'une perle en ambre de la parure de cou de la tombe T134.

La tombe T135

La tombe T135 est l'inhumation centrale du tumulus K. Le défunt est étendu en décubitus dorsal dans un coffre de bois à fond plat déposé au fond de la fosse, tête orientée au sud-ouest, membres inférieurs et membre supérieur gauche allongés, membre supérieur droit fléchi avec la main droite contre le haut de l'avant-bras gauche. Le squelette est assez mal conservé. L'inhumation ne contient pas de mobilier, sinon deux fragments ferreux informes situés près du crâne et de l'humérus gauche.

Le temps court entre le dépôt de l'inhumation centrale et de la sépulture secondaire (T132, voir ci-dessus) permet de proposer une datation du Hallstatt D pour la tombe centrale.

La tombe T136

La tombe T136 est la tombe centrale du monument λ. Le défunt est déposé dans un cercueil en tronc d'arbre évidé. Le cercueil est installé dans un sarcophage composé de grandes dalles. Le corps, orienté tête à l'est, est paré d'un très riche mobilier : une épingle à tête céphalaire, d'une longueur totale de 59 cm, fermait probablement un linceul ; le défunt porte une paire de boucles d'oreille composée de plusieurs anneaux de bronze auxquels sont passées des perles blanches ; autour du cou, un torque torsadé à extrémités enroulées en bronze accompagne plusieurs colliers composés de perles de bronze, d'ambre, de pierre et de coquillage, ainsi que de tubes spiralés et d'anneaux en bronze ; à chaque bras, un bracelet en bronze massif et à chaque poignet, un bracelet creux ouvert décoré de stries ; à la taille, une ceinture ornée de plaques incisées avec des lignes supportant des petits triangles séparés par des disques de bronze ; à chaque cheville, un anneau massif de bronze. Sur le cercueil est déposé un récipient en céramique dont le décor de triangles rappelle celui de la ceinture. L'ensemble mobilier est daté de la fin du Bronze final (Hallstatt B3).



Fig. 37 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la tombe T136.



Fig. 38 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Ceinture de la tombe T136, avant démontage des os et prélèvement en bloc plâtré.



Fig. 39 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Anneaux de cheville de la tombe T136.



Fig. 40 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Comparaison des décors des plaques de ceinture et de la céramique de la tombe T136.

La tombe T137

La tombe T137 est une sépulture sans monument funéraire reconnu. La majeure partie de la sépulture est conservée, seule l'extrémité nord, soit du point de vue squelettique la ceinture scapulaire, le rachis cervical, la mandibule et le crâne ayant été détruite par des travaux de canalisation en début de chantier. Le corps est déposé dans un cercueil étroit, probablement à fond plat, entouré et recouvert de dalles. Le défunt est allongé en décubitus dorsal, membres allongés. Les déplacements du radius et de l'ulna droits confirment l'espace vide et la position des os de la main droite, entre les pubis, la position légèrement fléchie du bras droit. La tombe ne contenait aucun mobilier. Cependant, la position stratigraphique de la sépulture, partiellement recouverte par le tumulus ϑ , indique une attribution plutôt au Bronze final.



Fig. 41 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la tombe T137 en cours de fouille.



Fig. 42 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la partie conservée de la tombe T138.

La tombe T138

La tombe T138 est une sépulture sans monument funéraire reconnu. Il ne subsiste que l'extrémité sud de la tombe, la plus grande partie de la structure ayant été détruite par des travaux de canalisation en début de chantier. La sépulture est recoupée au milieu des fémurs et il n'en reste que les jambes, genoux fléchis, et les pieds. La position relative des ossements indique que le corps est déposé en décubitus latéral ou latéro-ventral et aucun indice ne nous permet de lui restituer un cercueil. Les connexions anatomiques observées notamment au niveau des pieds du sujet parlent plutôt en faveur d'une inhumation «en pleine terre». Quelques fragments de crâne ont été découverts à proximité des pieds, sans que l'on puisse attester qu'ils appartiennent au même sujet.

La partie conservée de la tombe ne contenait aucun mobilier. Cependant, la position stratigraphique de la sépulture, partiellement recouverte par le tumulus ϑ , indique une attribution plutôt au Bronze final.

La tombe T139

La tombe T139 est une sépulture sans monument funéraire reconnu. Il ne subsiste que l'extrémité sud de la tombe, la plus grande partie de la structure ayant été détruite par des travaux de canalisation en début de chantier. Seul le haut du corps est préservé, crâne, mandibule, ceinture scapulaire, humérus gauche, moitié proximale de l'humérus droit, vertèbres cervicales, quelques vertèbres thoraciques supérieures et quelques côtes. Le corps a été déposé dans un cercueil probablement monoxyle, d'après les altitudes des os, recouvert de dalles de pierres. Le défunt est paré de boucles d'oreille similaires à celle de la tombe T136, d'une épingle et d'un torque torsadé à extrémités enroulées.

Par sa situation stratigraphique et le mobilier présent, la sépulture peut être datée de la fin du Bronze final.



Fig. 43 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la partie conservée de la tombe T139 en cours de fouille.



Fig. 44 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de détail du torque, de l'épingle et de la boucle d'oreille gauche de la tombe T139,

La tombe T146

La tombe T146 est la dernière inhumation dans le tumulus ν . Il s'agit d'une sépulture secondaire, orientée comme toutes les précédentes du monument tête à l'est. Le défunt est enterré dans un cercueil à fond plat, entouré et recouvert de gros blocs qui se sont partiellement effondrés dans l'espace libéré par le coffre. Les membres sont allongés, bras le long du corps. Les membres inférieurs n'ont pas pu être dégagés, car ils sont situés sous un mur qui sépare deux parcelles. Lors du creusement de la fosse et de la mise en place du cercueil, les restes squelettiques des individus inhumés précédemment ont été partiellement déplacés.

Ce sujet porte une grande fibule en fer que l'on peut dater du Second âge du Fer.



Fig. 45 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue latérale de la tombe T146. En bas de l'image, le long du bras du défunt, apparaissent les ossements des sépultures précédentes. En haut, sur les pierres, ossements déplacés appartenant à l'une des inhumations antérieures. Le long du crâne et de la mandibule, on distingue la fibule en fer de schéma La Tène moyenne.

Les tombes T147, T148, T149 et T150

Directement sous la tombe T146, quatre individus, trois adultes et un adolescent, semblent disposés dans un même coffre de bois (T147 à 150). Il s'agit également d'un dépôt secondaire dans le tumulus ψ . L'ordre des dépôts des corps peut être établi comme suit : le premier inhumé de la série est la tombe T150, puis la tombe T148 de l'adolescent vraisemblablement en sens opposé, tête à l'ouest, dépôt du sujet T147, et finalement inhumation du défunt de la tombe T149.

Le défunt de la tombe T147 est l'avant-dernier inhumé de la série. Il est représenté par vertèbres thoraciques inférieures en connexion lâche, quelques vertèbres thoraciques supérieures et cervicales disjointes, quelques côtes, la clavicule, la scapula et le membre supérieur gauches. Il occupe la partie nord de la sépulture, déposé en décubitus dorsal, membre supérieur gauche allongé. Aucun mobilier ne peut lui être attribué.

Les ossements du sujet de la tombe T148, le plus jeune des quatre, sont dispersés. C'est également le seul sujet représenté par des os des membres inférieurs (les deux tibias et une fibula), trace probable d'une inhumation tête à l'ouest alors que les trois autres défunts sont déposés tête à l'est. Aucun mobilier ne peut lui être attribué.

L'inhumé de la tombe T149 est déposé en décubitus latéral droit contre le bord sud de la sépulture, tête à l'est. Il est représenté par son crâne, sa mandibule, son rachis en connexion anatomique, sa ceinture scapulaire et le membre supérieur droit jusqu'aux métacarpiens. Il porte au niveau de la dernière lombaire un anneau de ceinture et un probable crochet en fer.

Le défunt de la tombe T150 est déposé en décubitus dorsal au centre de la structure, tête à l'est. Il est représenté par son rachis complet, ses côtes, sa ceinture scapulaire et les os longs de son membre supérieur gauche. Une fibule serpentiforme en bronze a été découverte sous ses vertèbres cervicales.



Fig. 46 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue du premier décapage dans la structure funéraire (décapage 6 de la surface) regroupant les tombes T147, T148, T149 et T150 en limite de parcelle.

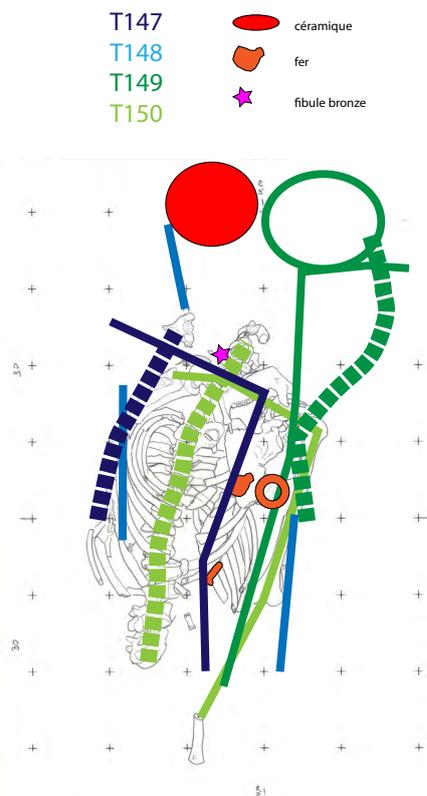


Fig. 47 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan schématique des inhumations et position du mobilier, sur plan du décapage 8,

En l'absence d'étude détaillée, une grande partie des ossements n'a pas été attribuée aux différents sujets. Une fibule en fer et un récipient céramique n'ont également pas pu être attribués à un individu précis.

La fibule serpentine en bronze permet de proposer une datation au Hallstatt D pour la première des quatre inhumations.

La tombe T151

La tombe T151 est l'inhumation centrale du tumulus ψ . Le défunt est déposé dans un cercueil de bois, orienté tête à l'est, légèrement décalé au nord par rapport aux inhumations T147 à T150, le crâne situé environ 15 cm sous les vertèbres thoraciques du sujet de la tombe T147. De son squelette, seuls quelques petits fragments de mandibule, de crâne et de vertèbres sont conservés. Des traces d'oxydation indiquent la présence à l'origine d'objets en bronze, totalement détruits, probablement des décors de ceinture et une fibule, d'après la localisation des colorations au contact et autour des fragments osseux.

LES MONUMENTS FUNÉRAIRES DES ZONES 7 ET 10

Le tumulus μ (*mu*)

Le monument μ est un petit tumulus d'un diamètre de 5 m, adossé au tumulus ν construit auparavant. Il est entouré d'un cercle de dalles implantées dans une rigole d'une profondeur d'environ 20 cm, calées par des blocs. De part et d'autre du tumulus ν , la rigole est continue, mais de nombreuses dalles ont été arrachées. Le terre apparaît cependant bien conservé avec une forte densité de pierres sur une hauteur de près de 50 cm vers le centre du monument. Sous la masse de pierres, une inhumation d'enfant sans mobilier (T143) recoupe une crémation déposée dans un petit coffre de dalles (T144).



Fig. 48 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue des tumulis μ (à gauche) et ν en zone 7 lors du premier dégagement. Au nord (haut), le monument ν est partiellement détruit par la tranchée de sondage SD3 (fig.2).

Le tumulus ν (*nu*)

Le tumulus ν , est un monument d'un diamètre d'environ 7,5 m et d'architecture complexe qui s'étend sur les zones 7 et 10. Le noyau central de blocs du terre et limité par un premier cercle de dalles de 5,5 m de diamètre. Ce cercle est entouré à l'ouest d'une succession de très gros galets déposés sur le tumulus μ . Au nord et au sud-ouest apparaissent des traces d'un second entourage de dalles, de façon discontinue. Enfin, à l'est, dans la zone 10, une succession de gros blocs forme également un arc de cercle. Les perturbations au nord, fossé d'époque celtique puis tranchée moderne de sondage SD3, empêchent une lecture continue des différents aménagements.

Le monument recouvre une inhumation centrale, orientée tête au nord (T145). Une sépulture secondaire (T140) est déposée perpendiculairement à la tombe principale, tête à l'ouest. Elle sera partiellement détruite par le creusement d'un fossé qui traverse le tumulus du nord-ouest au sud-est. Quelques fragments osseux en connexion

anatomique et surnuméraires par rapport aux deux tombes déjà mentionnées indiquent l'existence d'une deuxième inhumation secondaire (T142).

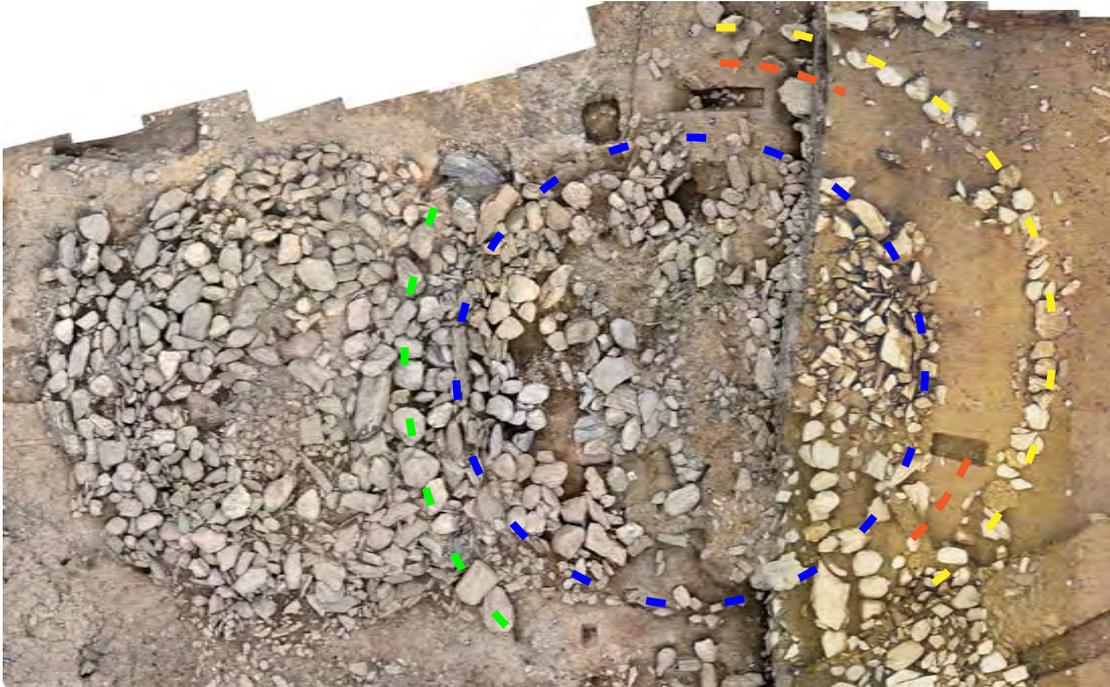


Fig. 49 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Montage photographique des tumulus μ (à gauche) et ν en zone 7 (déc. 2) et 10 (déc. 4). En bleu, premier cercle de dalles, en orange, traces d'un second cercle de dalles, en vert, succession de blocs déposés sur le tumulus μ , en jaune, entouragement de blocs de la zone 10..

Le monument O (omicron)

Le monument *O* se compose de huit grandes dalles verticales, d'une hauteur d'environ 80 cm, implantées profondément dans un niveau antérieur à la construction des tumuli. Leur disposition forme une ellipse de 4x3 m avec une possible entrée au sud-ouest. Aucune structure funéraire n'est liée à ce monument. Par son insertion stratigraphique et quelques fragments de céramique découverts dans ce niveau, on peut l'attribuer probablement à l'âge du Bronze final.

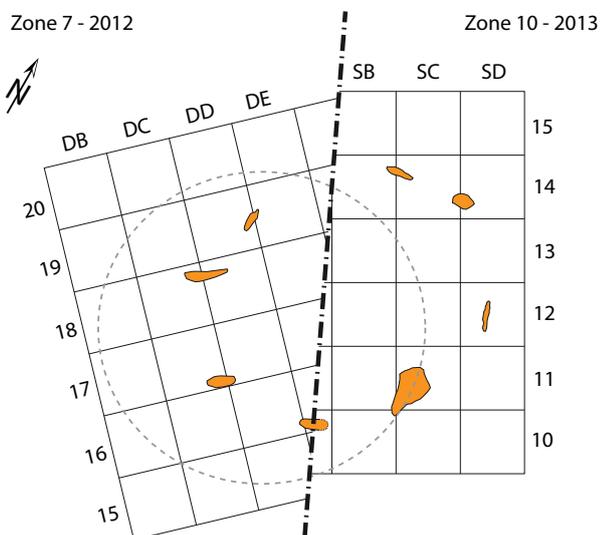


Fig. 50 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan du monument *O*. Le pointillé gris indique la situation du premier cercle de dalle du tumulus ν .



Fig. 51 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Les dalles du monument 0 en zone 10 (haut) et en zone 7 (bas). Flèche blanche en haut, position d'une dalle cassée dont la base était toujours en place; flèche blanche en bas, dalle cassée par l'installation de la tombe centrale du tumulus ν . Les flèches jaunes indiquent la même dalle.

Chronologie des monuments des zones 7 et 10

La chronologie des événements apparaît très complexe dans ce secteur. Les observations de terrain permettent de proposer cinq phases :

- 1) construction du monument 0 à l'âge du Bronze final,
- 2 ou 3) dépôt d'une incinération dans un petit coffre de pierre au fond d'une fosse (T144),
- 3 ou 2) inhumation d'un sujet adulte (T145) et construction du premier tumulus ν ,
- 4) inhumation d'un adolescent (T143) dont la fosse sépulcrale détruit partiellement l'incinération et édification du monument μ ,
- 5) inhumations secondaires (T142 et T140) dans le tumulus ν et agrandissement du monument par adjonction de dalles et de blocs autour du cairn primitif

LES SÉPULTURES DE LA ZONE 7

La tombe T140

La tombe T140 est une sépulture secondaire du tumulus ν disposée perpendiculairement à la tombe principale, tête à l'ouest. Elle sera partiellement détruite par le creusement d'un fossé, probablement au Second âge du Fer. Le haut du corps jusqu'au bassin est cependant préservé, à l'exception du crâne dont aucun fragment n'est présent. Le défunt, déposé en décubitus dorsal, bras fléchis, est fortement perturbé par des pierres effondrées sur le squelette ainsi que par des effets de sous-tirage dans des vides laissés sous un probable cercueil dont on ne peut pas définir le type. La sépulture a livré une fibule à timbale en bronze, deux bracelets en bronze et des petits éléments de fer à proximité des mains. Ces éléments permettent de proposer une datation du Hallstatt D3.

Quatre perles en pâte de verre bleu décoré d'un fil blanc, découvertes à proximité du coxal gauche, ainsi qu'une seconde fibule à timbale, retrouvée dans le fond du fossé, pourraient appartenir à cette sépulture ou à la tombe T142.

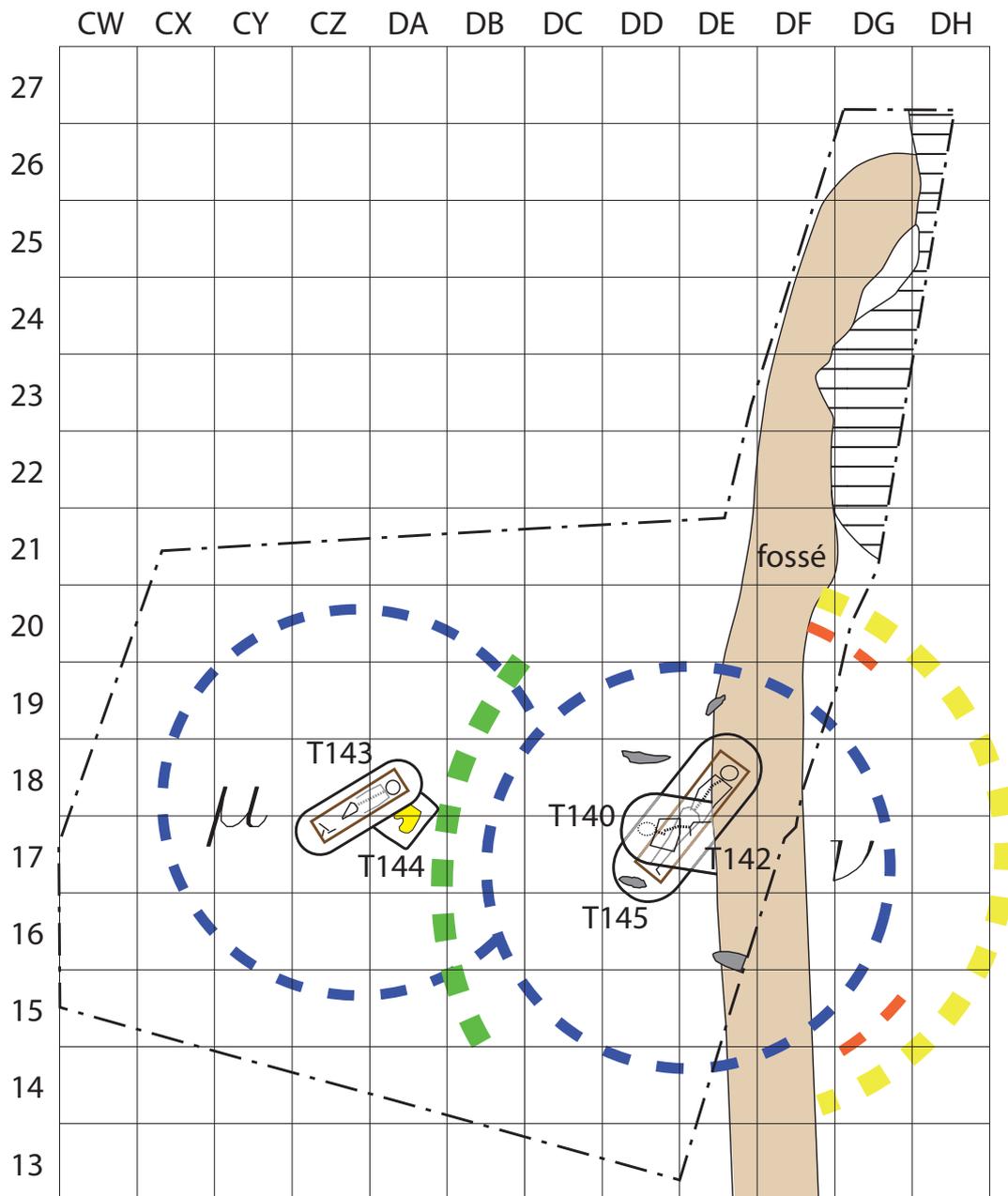


Fig. 52 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan schématique de la zone 7 avec monuments, tombes et fossé récent. Détails du tumulus *U*, voir figure 48.



Fig. 53 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Deux des quatre perles de verre d'une des tombes secondaires (T140 ou T142) du tumulus *U*.

La tombe T142

La tombe T142 est également une sépulture secondaire du tumulus ν . Très fortement perturbée, déjà probablement lors de l'inhumation du défunt de la tombe T140, elle n'est représentée que par quelques fragments osseux dont deux vertèbres thoraciques en connexion, un fragment d'humérus, un fragment de clavicule, quelques os des mains et des pieds ainsi que des fragments de crâne, d'os longs et de côtes. La plupart des fragments osseux ont été retrouvés à la base du fossé qui a lui aussi perturbé le dépôt funéraire.

Quatre perles en pâte de verre bleu décoré d'un fil blanc ainsi qu'une fibule à timbale découverte dans le fond du fossé pourraient appartenir à cette sépulture ou à la tombe T140 (cf. ci-dessus).

Les observations de terrains indiquent que cette sépulture est antérieure à la tombe T140.

La tombe T143

La tombe T143 est la sépulture centrale du tumulus μ . Le défunt, un enfant âgé de 8 à 10 ans probablement, est inhumé en décubitus dorsal, tête au nord, allongé dans un cercueil de type indéterminé. Le squelette est très mal préservé : quelques dents, des fragments de diaphyses de clavicules, de fémurs, de tibias et d'une fibula, ainsi que quelques phalanges et métacarpiens. On note également des déplacements difficilement explicables, comme une partie des dents au niveau du bassin et les tibias rassemblés au pied de la tombe. Le creusement de la fosse a perturbé un dépôt de crémation (T144).

La tombe ne contenait aucun mobilier.



Fig. 54 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Recoupement de la tombe T144 par la tombe T143 et vue des restes squelettiques.



Fig. 55 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la tombe T144 en cours de dégagement.

La tombe T144

La tombe T144 est un dépôt secondaire d'une crémation. Les restes du bûcher sont déposés probablement dans un petit coffre de pierre d'une dimension d'environ 75 x 50 cm, dont seule une dalle verticale est conservée du côté est, les autres, si existantes,

ont été arrachées lors du creusement de la fosse de la tombe T143. Les ossements brûlés sont rassemblés sur une surface de 30 x 30 cm, indiquant probablement la trace d'un contenant en matière périssable quadrangulaire (coffre de bois?). Ce dernier est déposé sur un dallage horizontal. L'ensemble des os calcinés pèse environ 1 kg.

Les relations entre les fosses des deux sépultures T144 et T143 montrent, d'une part, que la tombe T143 recoupe l'incinération T144 dont le dallage de fond est également partiellement détruit du côté ouest et, d'autre part, le remplissage de la fosse de la crémation indique que l'incinération était vraisemblablement déjà présente lors de l'édification du tumulus μ .

Parmi les ossements brûlés, deux fibules en fer hallstattiennes ont été découvertes.

La tombe T145

La tombe T145 est l'inhumation centrale du tumulus μ . Le défunt, un adulte de sexe masculin, est déposé en décubitus dorsal allongé dans un cercueil en tronc d'arbre évidé, orienté tête au nord. Le squelette est bien conservé sauf au niveau du crâne et du tronc, sous le passage du fossé qui perturbera les tombes secondaires du monument, sans toucher directement la sépulture centrale.

La sépulture ne contenait aucun mobilier.



Fig. 56 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la tombe T145 en cours de dégagement. Au pied de la tombe apparaît une dalle du monument σ .

MONUMENT ET SÉPULTURE DE LA ZONE II

Le monument χ (ksi)

Situé à l'extrémité est de la parcelle (cf. fig. 22), le monument χ est une structure construite d'une longueur de plus de 15 m, large de 2,5 à 3 m, bordée de part et d'autre d'un fossé d'environ 1 m de largeur. Elle se compose en périphérie d'une série de dalles plantées dans des fosses et calées par des pierres. Les dalles ne forment pas un alignement complet, mais sont distantes de 20 à 50 cm les unes des autres. Du côté ouest, un amas de blocs est encore présent entre les dalles d'entourage alors qu'il a probablement été entièrement démonté vers l'est. Les blocs sont recouverts dans la partie nord par des graviers et galets vraisemblablement issus du creusement du fossé nord. Une couche similaire existe aussi au sud du monument et pourrait correspondre aux rejets de creusement du fossé sud. Dans la couche limoneuse située sous cette couche de rejet, de nombreux fragments de céramique ont été découverts. Aucune des extrémités du monument n'a pu être observée. Du côté ouest, le creusement de la tranchée de sondage SD4 a vraisemblablement détruit la partie terminale de la structure. Du côté est, le monument se poursuit sous la parcelle voisine.



Fig. 57 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Montage photographique du monument χ au deuxième décapage de la zone II, nord en haut. On observe du côté ouest (gauche) l'amas de blocs, dans la partie nord et à l'extrémité sud (bas), les couches de graviers et galets qui bordent les fossés, ainsi que quelques dalles du monument. Dans le fossé sud apparaissent les fragments de dalles qui marquent probablement le démantèlement de la structure.

Le fossé est comblé de limon fin assez gras. A mi-hauteur du remplissage, un niveau dense de fragments de dalles et autres pierres anguleuses semble indiquer l'état d'abandon ou de démantèlement du monument. Ce niveau est vraisemblablement antérieur à La Tène finale comme l'indiquent quelques fragments de céramique de cette époque retrouvés dans le remplissage du fossé au-dessus du niveau de dalles fragmentées. Le monument χ recouvre la tombe T153 qui a livré un mobilier attribuable au Bronze final.



Fig. 58 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Le monument χ au troisième décapage de la zone 11, vu de l'est. Les alignements de dalles encore présentes apparaissent ainsi que la fosse de la tombe T153. Les fossés sont presque entièrement vidés. Au sud (à gauche), le niveau limoneux situé sous les graviers a livré de nombreux fragments de céramique.



Fig. 59 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue partielle de la couverture de la tombe T153.

La tombe T153

Située sous le monument χ , la tombe T153 est une sépulture d'adulte de sexe masculin. Le défunt est déposé en décubitus dorsal, tête à l'est et membres allongés, dans un cercueil de bois à fond plat. Le coffre est entouré de gros blocs alluvionnaires et recouvert de dalles. Le squelette est mal conservé; les fragments présents permettent d'estimer le sexe du sujet mais pas d'en préciser l'âge.

L'inhumé porte, vraisemblablement autour du cou, un rasoir de bronze. Sous les vertèbres cervicales, un anneau en fil d'or faisait probablement partie du dispositif de fermeture du «collier» funéraire. Sur le côté latéral de l'humérus droit, une épingle à petite tête vasiforme en bronze fermait peut-être un linceul. Déposé sur les jambes du défunt un grand récipient de forme biconique porte trois cannelures horizontales. L'ensemble mobilier est attribué à une phase tardive du Bronze final.



Fig. 60 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de la tombe T153 avec le rasoir, l'épingle et la céramique en place.



Fig. 61 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail de l'épingle de la tombe T153.



Fig. 62 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail du rasoir de la tombe T153.



Fig. 63 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail de la céramique de la tombe T153.

DES TOMBES DU SECOND ÂGE DU FER

En dehors des secteurs de tumuli, facilement repérables grâce aux ensembles de blocs et de dalles, quatre surfaces ont été partiellement analysées, là où l'avancement des travaux de fouille des vestiges historiques le permettait. Au sud du chantier, la zone 9 a livré des vestiges d'habitat, fosses, trous de poteau, aménagement de talus et du mobilier attestant d'une occupation de la fin du Second âge du Fer. Au centre de la parcelle, la zone 8 d'environ 50 m² avait livré des vestiges d'aménagements, dalles fragmentées à plat sur le sol et rigole dans un axe est-ouest, dont la fonction nous échappe. Au sud de la zone 8, une surface de 20 m² a été rapidement dégagée suite à la découverte d'un foyer probablement protohistorique lors du pré terrassement à la pelle mécanique. Dans ce petit secteur, une tache informe plus limoneuse que les alluvions encaissantes a éveillé notre curiosité. Après un nettoyage très fin de la partie suspecte, nous avons pu mettre en évidence la présence d'une fosse de taille correspondante à celle d'une sépulture. Celle-ci a finalement livré une inhumation, vraisemblablement de la période de La Tène (T₁₄₁). De même, à l'extrémité nord-est de la parcelle, la présence de deux gros blocs anguleux au sommet des niveaux alluvionnaires nous a incités à ouvrir la zone 12 et à nettoyer finement le niveau d'apparition des alluvions à la recherche d'une éventuelle trace de fosse. Au second décapage, nous avons pu en définir les contours et, au troisième, attester la présence d'une sépulture (T₁₅₂). La difficulté à reconnaître les structures en creux dans les niveaux d'alluvions nous incite à penser que d'autres sépultures, plus ou moins nombreuses, ont pu échapper à notre vigilance, l'ensemble de la parcelle n'ayant pas été analysé (fig. 13).



Fig. 64 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Premier décapage fin de la zone 12. Deux gros blocs marquent la présence probable d'une structure funéraire.



Fig. 65 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Troisième décapage de la zone 12. La fosse sépulcrale de la tombe T₁₅₂ est clairement définie.

La tombe T141

La tombe T141 est une sépulture d'adulte masculin. Le défunt est inhumé dans une fosse, vraisemblablement sans cercueil comme le montrent les très bonnes connexions anatomiques, notamment au niveau du bassin, des genoux, des mains et du rachis cervical, tête au nord-est, membres supérieurs et inférieurs allongés. Des fragments de fer très corrodés semblent indiquer qu'il portait à la main droite un bracelet et/ou des bagues en fer. A son côté gauche, près du genou, était déposé un gallinacé.



Fig. 66 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la tombe T141 en cours de dégagement.



Fig. 67 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail de la main droite de la tombe T141.



Fig. 68 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail des genoux et du gallinacé de la tombe T152.

La tombe T152

La tombe T152 est une sépulture d'adulte de sexe féminin. La défunte est inhumée au fond d'une fosse d'une profondeur de 1 m dans un tronc d'arbre évidé, entouré et recouvert de nombreux gros blocs. Le corps est allongé en décubitus dorsal, légèrement tourné sur le côté droit, le membre supérieur gauche partiellement fléchi avec la main gauche reposant sur le pubis. Le corps est paré d'un torque en tôle de bronze, de deux fibules et de deux bracelets à petites nodosités portés symétriquement, le tout en bronze, soit un mobilier typique de La Tène B.



Fig. 69 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la tombe T152 en cours de dégagement.



Fig. 70 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail du torque de la tombe T152.



Fig. 71 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Détail d'un des bracelets de la tombe T141.

5. UN MUR D'ÉPOQUE CELTIQUE

Au-dessus du tumulus, un grand mur de forme polygonale, parallèle au fossé repéré en zone 7 durant la campagne de fouille 2012, s'étend du pied de la colline, au sud-ouest, jusqu'à l'extrémité nord de la parcelle explorée, sur plus de 25 m. D'une largeur de 1.2 m, il est conservé sur une hauteur de 0,3 à 0,5 m. La contemporanéité du mur et du fossé a pu être établie. Il s'agit d'une construction postérieure à la dernière inhumation dans le monument ν , la tombe T140 datée du Hallstatt D3, et antérieure à l'époque romaine, donc attribuable à la période de La Tène.

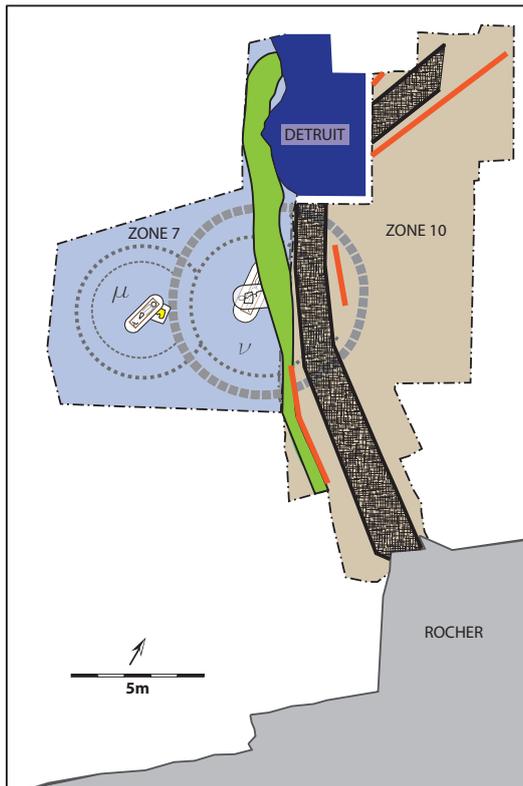


Fig. 72 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Plan de situation du mur d'époque celtique (trame) et du fossé (vert). Les traits orange marquent les secteurs de renforcement du mur.

Le mur est constitué d'un noyau de blocs de dimension variable bordé de deux parements réalisés avec des blocs de grande dimension. La face externe, du côté ouest, est mieux construite ou du moins mieux conservée que le parement interne. Le mur suit le contour du fossé. On notera cependant un décalage à l'angle nord-ouest où le fossé est plus éloigné du mur. Cet angle n'a pas pu être étudié, car ce secteur du mur est détruit par une construction d'époque romaine, puis l'installation d'un four à chaux, probablement au Moyen Âge.

Au sud, le mur s'appuie sur le rocher de la colline Saint-Georges. Le parement interne vient se caler dans un décrochement du rocher, assurant une meilleure stabilité. Une saillie du rocher est intégrée entre les deux parements et la face externe recouvre partiellement la roche. En direction du nord, quelques blocs marquent encore le prolongement du mur jusqu'à l'extrémité de la zone 10. Les observations faites au nord-est de la parcelle n'ont pas permis de trouver une suite de cet aménagement. Il se prolonge probablement sous la rue de Loèche.

Sur le côté externe du mur, mais également par endroits sur le côté interne, des alignements de blocs semblent indiquer des renforcements apportés au mur. Les blocs utilisés sont de plus grande dimension sur le côté externe. Les observations réalisées durant la fouille n'ont pas apporté de précision claire sur la chronologie de ces constructions. L'étude des données récoltées permettra probablement de définir s'il s'agit d'une installation pensée dès l'origine de la construction du mur ou de réfections suite à un ou plusieurs effondrements partiels du mur principal.

Les secteurs de fouille compris dans l'espace défini par le mur n'apportent pas de précisions sur le rôle de cette construction. Seule une sépulture, la tombe T152, pourrait être de la même époque que le mur. Il ne s'agit donc probablement pas d'un mur d'enceinte d'habitat, mais plutôt de la délimitation d'une zone réservée.



Fig. 73 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la partie sud du mur d'époque celtique dans la zone 10. Le mur, partiellement démonté à ce stade de la fouille, se poursuivait au-dessus du tumulus ν que l'on distingue au second plan. Il apparaît encore dans le profil au nord du monument. Au premier plan, au centre, on aperçoit un alignement de gros blocs de renforcement.



Fig. 74 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue générale de la partie conservée du mur au nord de la parcelle .



Fig. 75 – Sion, Les Rochers 1 et 2. Vue de détail oblique du renforcement, au premier plan, et de l'élévation du mur principal sur sa face externe.